

29.01.2022 >>>>>>> 28.02.2022

dans la presse...

Cliquez sur l'article souhaité pour atteindre la page



● Conseil Communautaire >>>

- [La Montagne \(03.02.22\)](#) > « [Des investissements toujours importants](#) »,
[zoom sur le Conseil Communautaire du 1er février dernier](#)

● Grands projets >>>

- [La Montagne \(16.02.22\)](#) > « [Un écopôle vertueux à Matussière](#) »,
[focus sur le futur écopôle de Thiers Dore et Montagne](#)

● Urbanisme, renouvellement urbain, logement >>>

- [La Montagne \(22.02.22\)](#) > « [Le permis de louer fait ses preuves](#) »,
[zoom sur l'expérimentation menée par TDM et son élargissement à deux communes supplémentaires](#)
- [La Montagne \(02.02.22\)](#) > « [Des vues rêvées de Thiers à concrétiser](#) »,
[zoom sur les futurs aménagements d'ensemble en projet sur le centre-ville de Thiers](#)

● Sécurité et prévention de la délinquance >>>

- [La Gazette de Thiers \(17.02.22\)](#) > « [Il n'y a pas de logique sécuritaire](#) »,
[zoom sur le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, où siègent désormais des élus de TDM](#)

● Gestion des déchets ménagers >>>

- [La Gazette de Thiers \(27.01.22\)](#) > « [Le recyclage des masques mis en place](#) »,
[focus sur la collecte des masques à TDM](#)
- [La Montagne \(24.02.22\)](#) > « [La déchèterie entame sa mue en avril](#) »,
[article sur la modernisation et l'agrandissement de la déchèterie de St-Rémy-sur-Durolle](#)
- [La Montagne \(03.02.22\)](#) > « [Au service du tri des déchets](#) »,
[focus sur le recrutement de volontaires en service civique, à TDM, pour sensibiliser au tri des déchets](#)

● Education à l'environnement >>>

- [La Montagne \(14.02.22\)](#) > « [Pour parler déchets et valorisation](#) »,
[zoom sur la récente intervention de la Catiche, service d'Education à l'Environnement, à Celles-sur-Durolle](#)

● Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée >>>

- [La Montagne \(05.02.22\)](#) > « [Un territoire cité en modèle](#) », [focus sur la visite de la ministre déléguée auprès de la Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, chargée de l'insertion, à Thiers](#)
- [La Montagne \(18.02.22\)](#) > « [Un exemple d'intégration sociale](#) »
- [La Montagne \(10.02.22\)](#) > « [Fenêtre ouverte sur de nouvelles vies](#) »

● Cela se passe sur le territoire >>>

- [La Gazette de Thiers \(10.02.22\)](#) > « [8,4 millions pour le bassin thiernois](#) » [[Plan de Relance - Bassin de Thiers](#)]
- [La Montagne \(29.01.22\)](#) > « [Un nouveau parking dans le bourg](#) » [[St-Rémy-sur-Durolle](#)]
- [La Montagne \(01.02.22\)](#) > « [Des classes sur la sellette en Livradois-Forez](#) » [[Livradois-Forez](#)]
- [La Montagne \(04.02.22\)](#) > « [Le challenge de faire aimer la robotique](#) » [[Thiers](#)]
- [La Montagne \(05.02.22\)](#) > « [Leur vision du futur récompensée](#) » [[SM TUT](#)]
- [La Montagne \(07.02.22\)](#) > « [Des projets pour attirer des familles](#) » [[Vollere-Montagne](#)]
- [La Montagne \(09.02.22\)](#) > « [Des efforts sonnants et trébuchants](#) » [[Thiers](#)]
- [La Montagne \(10.02.22\)](#) > « [Le label 3@ à la Ville de Thiers](#) » [[Thiers](#)]
- [La Montagne \(15.02.22\)](#) > « [Une IG pour s'unir, pas pour s'entretuer](#) » [[Bassin de Thiers](#)]
- [La Montagne \(16.02.22\)](#) > « [En soutien à la rénovation des écoles](#) » [[St-Rémy-sur-Durolle](#)]
- [La Montagne \(17.02.22\)](#) > « [Ce local, je le vois comme un tremplin](#) » [[Courpière](#)]
- [La Montagne \(24.02.22\)](#) > « [Une salle polyvalente vertueuse](#) » [[Dorat](#)]
- [La Montagne \(25.02.22\)](#) > « [Redonner leur place aux hôpitaux](#) » [[Hôpital de Thiers et Ambert](#)]
- [La Montagne \(25.02.22\)](#) > « [30 millions pour la verrerie](#) » [[Puy-Guillaume](#)]



**Thiers Dore
et Montagne**
L'INTERCO

THIERS DORE ET MONTAGNE ■ Le rapport d'orientation budgétaire était présenté au conseil communautaire, mardi

Des investissements toujours importants

Olivier Chambon, vice-président en charge des finances, a fait le point sur le budget de Thiers Dore et Montagne et les investissements encore conséquents, à hauteur de 9 M€, attendus en 2022.

Fanny Guiné
fanny.guine@centrefrance.com

« Il faut être vigilant sans être alarmiste. La situation est tendue mais maîtrisée. » Durant une heure, mardi soir, Olivier Chambon, vice-président en charge des finances à Thiers Dore et Montagne, a présenté le rapport d'orientation budgétaire 2022 au conseil communautaire. Bilan économique de l'année 2021, perspectives pour 2022, l'élu a dressé le portrait d'un budget serré entre des recettes toujours plus contraintes et des dépenses plus nombreuses. « Nous avons de moins en moins de marge de manœuvre sur les impôts. Il va donc falloir être performant pour aller chercher des subventions », prévenait-il. Il prenait pour exemple la dégringolade des recettes fiscales entre 2020 et 2021, « avec une baisse de plus de 5 M€ sur les taxes foncières et d'habitation », sur un budget total prévisionnel de 22,4 M€ pour les recettes, en hausse malgré tout de 3,7 % en 2021. Dans le même temps, les dépenses de fonctionnement (21,4 M€ au total) ont augmenté de 4,3 % compte tenu de la montée en compétences de l'intercommunalité. « Il y a égale-



TOURISME. Des aménagements vont être réalisés en lien avec le label Pavillon bleu, sur les sites de TDM, en 2022.

ment une hausse assez significative pour les dépenses de personnels. Cela s'explique surtout par des vacances de postes en 2020, affectés en 2021, comme le chef de projet Opah-RU, ou le chargé de mission "Petites villes de demain", précise Olivier Chambon.

L'investissement a été « exceptionnel » en 2021, à hauteur de 7 M€, avec principalement les dossiers du centre aquatique et de la mise aux normes du barrage d'Aubusson-d'Auvergne. Thiers Dore et Montagne a eu recours « pour la première année, à un emprunt important de 3,8 M€ à un taux intéressant de 0,5 % sur 20 ans ».

Pour les projections du budget

2022, il faudra donc « être vigilant sur cet effet de ciseau, sur ce risque de voir nos dépenses augmenter de manière plus importante que nos recettes, d'autant que les ressources fiscales ont été fragilisées par la crise, notamment la CVAE (Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises N.D.L.R) ». La baisse de cette taxe est estimée à 250.000 €, soit -11,5 %.

Pas d'augmentation des impôts locaux

Cependant, les charges de personnels devraient enfin « se stabiliser » cette année. Les investissements seront eux encore plus importants, proches de 9 M€, « on n'arrête pas ! », s'est exclamé Olivier Chambon. Il

sera question de la réception du centre aquatique espérée en juin. Les autres projets concernent les aménagements sur les sites labellisés Pavillon bleu (Iloa, Saint-Rémy-sur-Durolle et Aubusson-d'Auvergne), la phase opérationnelle de l'Espace France Services de Courpière ou encore le dossier de l'Aire d'accueil de grands passages, « estimé à 600.000 € et financé à 80 %. Ce projet-là doit poindre, on doit le concrétiser. »

Tous ces projets se feront « sans augmentation des impôts locaux en 2022 », a conclu le vice-président de TDM. ■

Info plus. Suite au décès de Taya Adjimi, Michel Combronde, élu de Thiers, a été intégré au conseil communautaire de TDM.

EN BREF

EMPLOIS CRÉÉS

Plusieurs emplois vont être créés par l'intercommunalité. D'abord, deux postes dans le cadre du dispositif **Adutes-relais** : ils seront destinés à améliorer les relations entre habitants et services publics. Ce contrat permet aussi aux personnes éloignées de l'emploi d'assurer des missions de médiation sociale et culturelle de proximité. Il s'agit de deux contrats d'insertion à temps complet, financés par l'État, pour une durée de trois ans.

Un autre emploi non permanent de **conseiller numérique** va être créé durant deux ans. Il va permettre d'assister et d'accompagner les publics qui en ont besoin pour pallier la « fracture numérique ».

Enfin, un **animateur club d'entreprises** va être recruté durant deux ans pour « animer une nouvelle gouvernance économique locale » à partir des industries existantes et pour développer le territoire.

ZONE D'ACTIVITÉS DE L'ACHE

La vente d'un terrain d'une surface d'environ six hectares a été approuvée par le conseil communautaire sur la zone d'activités de l'Ache à Puy-Guillaume. Elle répond à la proposition de l'entreprise Cohin Energy en vue de la création d'une production industrielle de granulés bois et d'une chaufferie biomasse. Le terrain a été vendu au prix de 27 € du m².

MÉTIERS DU BOIS

TDM va intégrer le groupement qui associe le PNR Livradois-Forez et Ambert Livradois Forez afin de promouvoir les métiers de la forêt et du bois. Des interventions de Fibois Auvergne-Rhône-Alpes seront organisées auprès des élèves de 4^e et 3^e du territoire, à hauteur de dix classes par an. Chaque classe bénéficiaire aura une présentation de ces métiers avant d'aller sur le terrain, pour visiter une scierie ou un chantier forestier.

TRANSPORT ■ L'État pourrait accorder une subvention pour ces travaux sur le tronçon entre Giroux et Courpière

Des travaux d'urgence pour relancer le fret ferroviaire

Depuis le 1^{er} janvier, le tronçon ferroviaire entre Giroux et Courpière a été fermé par le Syndicat mixte ferroviaire du Livradois-Forez pour des raisons de sécurité.

Cette décision était motivée par « un état très dégradé de l'infrastructure, mettant en péril la sécurité des convois ferroviaires », rappelle le syndicat, propriétaire et gestionnaire des voies. Sur ces 11 km de rails, l'opérateur privé Combrail acheminait quotidiennement des bobines de papier depuis la papeterie de Giroux vers l'usine Celta



TRAIN. Le fret est interrompu depuis un mois entre Giroux et Courpière.

à Courpière. Avec cet arrêt, ce sont 38.000 tonnes de bobines de papier par an qui se retrouvent sur les routes, soit l'équiva-

lent de 2.000 poids lourds.

Reprise espérée en 2023

Des travaux urgents étaient donc indispensables pour rénover la voie. Ils pourraient être financés par l'État, a expliqué Tony Bernard, mardi, lors du conseil communautaire : « On a organisé début janvier un rendez-vous en préfecture avec le syndicat. Il fallait mobiliser rapidement des crédits pour les travaux. » Ce pourrait être le cas, au titre de la DSL (Dotation de soutien à l'investissement local). Une enveloppe de 500.000 € devrait être débloquée

pour réaliser ces travaux et permettre la reprise du fret. « Cette demande de subvention était conditionnée à la signature d'une convention de partenariat entre les deux intercommunalités concernées, l'État et le syndicat », précise le président de TDM. Les travaux pourraient être réalisés dès cette année, pour une reprise du fret espérée « en 2023 ».

Une seconde phase de travaux, estimée à un million d'euros, permettrait par la suite de pérenniser les trafics. ■

Fanny Guiné

Retour
SOMMAIRE

ENVIRONNEMENT ■ Le projet de Thiers Dore et Montagne doit sortir de terre en juin 2024, à côté de la déchetterie

Un écopôle « vertueux » à Matussière

Pour favoriser le réemploi des objets, tout en regroupant sur un même site les services de Thiers Dore et Montagne liés à l'aménagement durable, un écopôle composé d'une recyclerie va être créé à Thiers, d'ici mi 2024.

Fanny Guiné
fanny.guine@centrefrance.com

A lors que le projet phare de Thiers Dore et Montagne, le centre aquatique, va ouvrir ses portes en juin prochain, un autre d'une grande ampleur se prépare, du côté de la zone d'activités de Matussière, à Thiers. D'ici l'été 2024, un écopôle va être créé à proximité de la déchetterie. Avec un objectif principal : rassembler sur un même site l'ensemble des services publics communautaires liés à l'aménagement durable. Mais pas seulement, car ce lieu sera aussi dédié au développement durable et à l'économie sociale et solidaire.

1 Des services regroupés sur un même site. Deux bâtiments seront construits sur cette parcelle qui appartient à l'intercommunalité. Le premier, d'une surface de 800 m² servira de garage pour les dix camions bennes qui sont utilisés pour la collecte des ordures ménagères. Actuellement, TDM loue trois entrepôts à Thiers, Puy-Guillaume et Courpière. « En plus d'économiser 30.000 € de loyers par an, on limite la dispersion, analyse Tony Bernard, président de TDM. Le bâtiment actuel à Thiers est très dégradé. Les agents effectuent un travail ô combien utile pour la collectivité. On doit leur offrir des conditions de travail di-



RECYCLERIE. Elle sera l'espace phare de l'écopôle, et permettra de favoriser le réemploi des objets. ILLUSTRATIONS AGENCE LABA

gnes. » Le deuxième bâtiment, le principal, se décomposera en deux : une partie pour les bureaux des agents de TDM (les services habitat et déchets, le Spanc...) avec un réfectoire à leur disposition, les vestiaires des agents de collecte, les ateliers des services techniques s'y trouveront également. L'autre partie du bâtiment concernera la recyclerie. Au total, environ 85 personnes travailleront sur le site.

2 Une recyclerie. Il s'agit du cœur du projet de l'écopôle. « Nous allons faire une recyclerie dimensionnée pour 40.000 habitants ! Nous avons envie d'être une collectivité exemplaire en matière environnementale. Dans cette société

de tout jetable, quel contre-modèle peut-on proposer ? La question du réemploi des matériaux est légitime », estime Tony Bernard.

Les visiteurs pourront y apporter mobilier, électroménager et tout objet encore en bon état pour qu'ils soient triés, recyclés et revalorisés sur place, dans les ateliers prévus à cet effet, juste à côté de l'espace de vente de 500 m². Les habitants pourront également venir simplement acheter des objets à moindre coût. Cet équipement innovant constituera un lieu de vie et de partage, et sa position géographique, juste à côté de la déchetterie, permettra une pratique pour les usagers : ils pourront être redirigés de la déchetterie vers la recyclerie et inversement.

TDM estime pouvoir détourner jusqu'à 370 tonnes de déchets par an, grâce à cet espace.

« Réaliser une parfaite intégration paysagère »

Pour s'occuper de la recyclerie, TDM signera une convention avec les entreprises à but d'emploi de l'expérimentation Territoire zéro chômeur. Une quinzaine d'emplois doivent être créés, alors que la recyclerie existe déjà à plus petite échelle, depuis octobre dernier, dans des locaux temporaires (le local de vente est actuellement situé au 39 avenue du Général-de-Gaul-

le). « Il y aura aussi une matériauthèque, pour acheter des planches, des vis, un lavabo... », décrit Mathilde Bouteille, directrice des services techniques de TDM.

3 Une construction écologique. En plus d'être dans une dimension sociale et solidaire dans son fonctionnement, l'écopôle se veut aussi « exemplaire », dès sa construction, en utilisant à bon escient les ressources. Du bois local sera utilisé pour l'ossature et l'isolation du bâtiment, les eaux pluviales seront récupérées pour la station de lavage des bennes à ordures ménagères, « et on ne touchera pas aux arbres existants, le but est de réaliser une parfaite intégration paysagère ». Les sources d'énergie seront renouvelables (panneaux photovoltaïques, chauffe-bois) et les mobilités douces seront favorisées (bornes de recharge pour véhicules et vélos électriques). « L'agence d'architectes LABA est associée à la société Cycle Up qui est spécialisée dans le réemploi des matériaux de construction. Même la construction du bâtiment sera vertueuse, avec des planchers issus de chantiers de démolition ou des matériaux issus d'autres chantiers », indique Mathilde Bouteille. « Ce sera une recyclerie recyclée ! », complète Tony Bernard.

4 Coût et calendrier. Ce projet est estimé à 5,4 M€ (la phase d'étude coûte, elle, 747.000 €). Cette somme pourrait être revue à la baisse en fonction de la réutilisation des matériaux qui sera faite durant la construction. Alors que la phase d'étude est en cours, les travaux doivent débuter en mars 2023 et l'équipement doit être inauguré en juin 2024. ■

EN CHIFFRES

5,4 M€

C'est le coût prévisionnel des travaux de l'écopôle. Cette somme devrait être réduite avec la réutilisation de matériaux recyclés pour la construction du bâtiment.

85

C'est le nombre de personnes qui travailleront sur le site : 70 agents de TDM et quinze salariés de l'entreprise à but d'emploi, qui s'occuperont de la recyclerie (vente et ateliers).



ÉCOLOGIQUE. Situé à Matussière, l'écopôle sera conçu grâce à des matériaux biosourcés et à la réutilisation de matériaux issus d'autres chantiers.

Retour
SOMMAIRE

LOGEMENT ■ Instauré en février 2019 dans trois communes par Thiers Dore et Montagne, le dispositif se développe

Le permis de louer fait ses preuves

En février 2019 la communauté de communes Thiers Dore et Montagne mettait en place le permis de louer à Thiers, Courpière et Châteldon. Cette expérimentation visait à « dissuader les marchands de sommeil » de sévir sur ces secteurs. Trois ans plus tard, le dispositif fait plus que ses preuves.

Sarah Douvivy

sarah.douvivy@centrefrance.com

Tony Bernard, président de la communauté de communes Thiers Dore et Montagne (TDM) ne cache pas sa satisfaction lorsqu'il évoque le permis de louer. « C'est un bon outil, l'expérimentation est concluante », lance-t-il. Une déclaration confirmée par les résultats obtenus par ce dispositif innovant en matière de lutte contre l'habitat indigne.

Plusieurs contrôles et deux amendes

Il faut dire qu'en matière d'habitat, la politique menée par la communauté de communes est ambitieuse. « Et unanime, ajoute le président. Tout le monde a



RÉUSSITE. Depuis février 2019, plusieurs communes de Thiers Dore et Montagne ont mis en place un permis de louer pour lutter contre l'habitat indigne et cela semble plutôt bien fonctionner. PHOTO D'ILLUSTRATION PIERRICK DELOBELLE

envie d'offrir aux habitants du territoire une vraie qualité de vie. Globalement, il y a des humanistes autour de la table. » Cette meilleure qualité de vie passe donc par les logements. « Il y a beaucoup trop de marchands de sommeil sur le territoire. Pour moi, lorsqu'il y en a

un, c'est déjà trop, avance l'élu. Ils mettent en danger les autres, c'est une exploitation de la pauvreté qui n'est pas acceptable. »

Le permis de louer, instauré donc en février 2019 sur trois périmètres précis des communes de Thiers, Courpière et Châteldon [le centre-ville ou bourg, N.D.L.R.], impose aux pro-

priétaires de demander une autorisation au préalable de mise en location. « Suite à cette demande, de façon aléatoire, des techniciens de Thiers Dore et Montagne contrôlent l'état des logements », indique Tony Bernard.

Des contrôles, en trois ans, il y en a eu plu-

sieurs. Certains menant même à des amendes. « Délivrées par l'État », précise le président de TDM. Une première de 10.000 € et une seconde de 2.000 €. La raison ? La mise en location de plusieurs logements sans demande de permis de louer. « Le montant varie en fonction du nombre de lo-

gements mis en location », ajoute l'élu.

Au fil du temps, les services de TDM n'ont pu que constater positivement l'évolution des comportements des propriétaires depuis que ce dispositif est en place. « Certains font des travaux, ou d'autres revendent carrément leurs biens parce qu'ils comprennent qu'ils ne pourront plus les louer en l'état », partage Tony Bernard.

Deux communes s'ajoutent

Cette réussite, à l'échelle de Thiers Dore et Montagne, a inspiré d'autres communes, à l'image de Puy-Guillaume et La Monnerie-le-Montel. Bernard Vignaud et Chantal Chassang, les maires, ont demandé à rejoindre l'expérimentation. « Sur 470 communes dans le département du Puy-de-Dôme, à peine 10 % ont instauré le permis de louer. À TDM, il y en a cinq, c'est une volonté politique forte de notre part », conclut le président de la collectivité. ■

Retour
SOMMAIRE

URBANISME ■ Les habitants sont invités à donner leur avis sur ces projets portés par une équipe professionnelle

Des vues rêvées de Thiers à concrétiser

Une équipe de professionnels de l'urbanisme, lauréats d'un concours lancé par la Ville, présente ses projets pour vitaliser Thiers.

Alice Chevrier

alice.chevrier@centrefrance.com

Depuis la fin du mois de décembre, des dessins de vues rêvées de Thiers ont fleuri dans la ville sous le nom « Nouvelles vitalités ». Loin d'être juste des songes, ces esquisses sont des projets, certes à leurs prémices, qui pourraient devenir réalité. C'est la Ville de Thiers qui avait lancé un concours dans le cadre de la rénovation du centre ancien et des subventions de l'Anru et de la Région. Ces vues sont celles qui ont été présentées par les agences Croisée d'archi et MTA, et qui leur ont permis de remporter le concours, l'été dernier.

Les habitants sont invités à donner leur avis jusqu'au 7 février, en scannant le QR code présent dans les rues (*et ci-dessus*). Samedi, ils étaient aussi invités à une balade, en vue de découvrir les projets, expliqués par Adrien Fonlupt, architecte du patrimoine et Alexis Astier, paysagiste urbaniste (*).

En présence d'agents de la collectivité, les habitants ont pu comprendre, réagir et conseiller les professionnels dans la suite de leur travail.

Il faudra compter au moins six ans pour réaliser les travaux. En choisissant quels chantiers seront prioritaires. ■

(* Accompagnés de la paysagiste Marie Huyghues Despointes et de Dyaé Bouali, étudiante en architecture. Des ingénieurs en voirie et réseaux divers du bureau d'études Artelia Villes et Territoires font aussi partie de l'équipe.



RUE CONCHETTE. D'une rue à une place. Voici l'un des projets qui pourraient être prioritaires. « C'est une des rues les plus larges de la ville. On aimerait la qualifier de place », commence Adrien Fonlupt, architecte du patrimoine. « Ce qu'on propose ici, c'est de restreindre l'accès des véhicules et d'apaiser cette rue », reprend Alexis Astier, paysagiste urbaniste. Tout en n'excluant pas d'autoriser le déchargement des véhicules. Cet espace gagné par l'absence de voitures permettrait de créer des plateformes devant les commerces, ce qui les rendrait accessibles et leur ferait bénéficier d'une terrasse. Le sous-sol autoriserait a priori la plantation d'arbres, ce qui amènerait de la verdure dans une rue qui, comme les autres à Thiers, est très minérale. En bas, une fontaine pourrait revenir. « Comment va-t-on aller au cinéma ? » demande une habitante. Une autre lui répond : « On se garera un peu plus loin, et c'est tout ! »

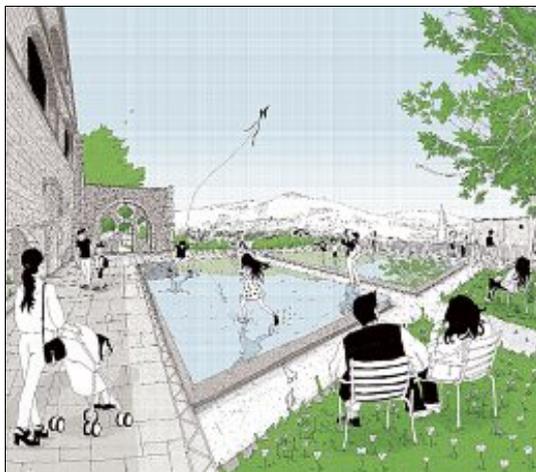


RUES DU TRANSVAAL ET DE LA COUTELLERIE. Le revêtement des sols. Ces deux rues sont l'occasion de poser des problématiques. Celle du Transvaal est à « l'échelle d'un village », estime Adrien Fonlupt. Du charme donc, mais un bâti sur plusieurs épaisseurs, qui rend des immeubles inhabitables et insalubres. « On voit que la ville s'est construite sur elle-même, un vrai Tetris. » Certains devront être détruits.

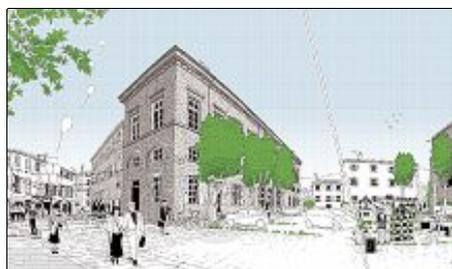
La rue de la Coutellerie manque de végétation. Mais les nombreuses caves en souterrain risquent d'empêcher des plantations d'arbres. En plus, elle est très étroite. Comment la végétaliser ?

Par exemple, c'est une idée, sur les murs aveugles découverts après des disparitions d'immeubles, on peut prévoir des câbles où faire grimper de la végétation.

Sur ces deux rues, les urbanistes de « Nouvelles vitalités » planchent essentiellement sur le revêtement du sol. Celui-ci peut mettre en valeur l'existant ou bien les traces du passé.



LE JARDIN CLOÎTRE. La métamorphose. La réaction des habitants ressemblerait bien à un coup de cœur... « Ça va être le point d'orgue du centre ancien », confirme Adrien Fonlupt. Derrière l'église Saint-Genès, la ruelle Jean-Brugière pourrait à l'avenir déboucher sur un espace ouvert sur le paysage. Pour cela, il faudrait faire des démolitions de bâtiments sans intérêt architectural, qui ont déjà reçu l'accord de principe de l'Architecte des Bâtiments de France. « Le projet est de créer un endroit sur l'idée d'un cloître, dans lequel on a envie de chuchoter, où les enfants peuvent jouer, reprend-il. Les jeux d'eau reflèteront le pignon de l'église. Nous avons l'exemple de Bordeaux : ils sont toujours pleins de monde. Vous me disiez que les touristes font un tour et repartent. Là, ils resteraient. »



PLACE SAINT-GENÈS. Revitalisée. Les lauréats du concours veulent revitaliser cette place. Pour cela, il faudrait mettre en valeur le tribunal et l'église, permettre aux terrasses des commerces de se développer, peut-être prévoir des jeux pour enfants. Pour le stationnement, ils envisagent « la réversibilité des espaces » : que le parking du quotidien puisse être piéton pour des événements.



RUE MANCEL-CHABOT. Le belvédère. En contrebas du projet du cloître (*lire ci-contre*), il y a actuellement un espace peu esthétique, servant au stationnement. Les professionnels ont imaginé un parking paysager, un belvédère et un escalier qui relierait l'église à la rue Mancel-Chabot.

POURQUOI UN CISPD A-T-IL ÉTÉ CRÉÉ ?

« Il n'y a pas de logique sécuritaire »

Lors du dernier conseil communautaire de Thiers Dore et Montagne, en date du mardi 1^{er} février, des élus (*) ont été désignés pour siéger au sein du Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance.

► CISPD pour Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance. Cette instance est une nouveauté dans le secteur de Thiers Dore et Montagne (TDM) et est « intimement liée à la politique de la Ville » de l'aveu du président de la communauté de communes Tony Bernard. La politique de Ville était une compétence de la ville, transférée dernièrement à l'intercommunalité. « Il était donc logique que ce conseil soit intercommunal et non seulement communal. »

Prioriser l'action publique

Mais un CISPD, qu'est-ce que c'est ? « C'est une instance qui intervient dans le cadre juridique national, précise le président de TDM. Il en existe un à Clermont-Ferrand. » Ce Conseil consiste avant tout



Si les zones d'activités de Thiers Dore et Montagne rencontraient des problèmes, la mise en place d'un réseau de surveillance pourrait être une solution que le Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance pourrait proposer. (PHOTO D'ILLUSTRATION : RICHARD BRUNEL)

à réunir autour d'une table différents acteurs afin de « faire un bilan, un état des lieux de la situation sur un secteur précis en matière de délinquance, mais aussi de prioriser l'action publique sur ce sujet ».

Le procureur de la République siègera au sein de ce Conseil aux côtés d'un re-

présentant du Conseil départemental, et de la sous-préfète de Thiers. Et les élus communautaires ne sont pas en reste. « À raison d'une fois par an, il y aura une séance plénière où tous les maires de la communauté de communes siègeront, assure Tony Bernard. Et ensuite, il y aura une for-

mation restreinte où siègent beaucoup d'élus thiernois. À savoir 6 sur les 12 au total. C'est le poids démographique de Thiers qui joue. »

Impossible de ne pas imaginer que ce Conseil est né suite à des situations délicates dans la capitale thiernoise. Une idée que le président de la communauté

de communes réfute. « Il n'y a pas de problème particulier majeur, assure-t-il. Ce Conseil permettra un temps de concertation et d'échanges, de croiser les regards, les points de vue, de différents acteurs qui n'ont pas tous la même analyse de la délinquance. »

Cette instance sera aussi

l'occasion pour ceux qui y siégeront de s'interroger sur « comment être plus efficace, indique Tony Bernard. Il n'y a pas de logique sécuritaire, mais plutôt de prévention. Nous nous interrogerons, en amont, sur ce qui n'a pas été fait, et sur ce qui peut être fait pour éviter une situation compliquée ».

TDM comme facilitateur

Afin d'imager concrètement ce qui pourrait être mis en place par ce conseil, Tony Bernard imagine des problèmes sur une Zone d'activités de Thiers Dore et Montagne. « Si c'était le cas, nous pourrions envisager de mettre en place un réseau de surveillance, à l'échelle de la collectivité, mais qui serait financé par les entreprises elles-mêmes. Dans un cas comme celui-ci, TDM deviendrait alors le facilitateur. »

SARAH DOUVIZY

sarah.douvizy@centrefrance.com

(*) Stéphane Rodier, Hélène Boudon, Sylvain Herman, Martine Munoz, David Derossis, Éric Boucourt, Pierre Roze, Olivier Chambon, Bernard Vignaud, Christiane Samson, Philippe Cayre et Chantal Chassang.

Retour
SOMMAIRE

THIERS DORE ET MONTAGNE

Le recyclage des masques mis en place

La communauté de communes Thiers Dore et Montagne vient de collecter, sur ses sites, près de 30.000 masques, en théorie jetables, en un an, destinés au recyclage via une entreprise spécialisée.

« Parce qu'on a remarqué qu'il y avait énormément de masques jetables utilisés, et aussi, parce qu'on en retrouvait beaucoup dans la nature, en tant que collectivité, qui gère les déchets, on s'est dit qu'il fallait trouver une solution. »

Un recyclage possible jusque dans les accueils de loisir et les Ehpad

Les mots de Mathilde Bouteille, directrice du Pôle technique de la communauté de communes Thiers Dore et Montagne, ont trouvé écho, à la mi-janvier, puisque ce sont près de 30.000 masques qui ont été envoyés dans le Maine-et-Loire.

Et Mathilde Bouteille explique le début du chemi-



La communauté de communes Thiers Dore et Montagne a disséminé des boîtes de recyclage dans ses services.

nement : « Nous avons été contactés par la société Versoo, qui est près d'Angers, engagée dans le recyclage des masques. On a regardé

plus près, géographique-ment, si d'autres prestataires le faisaient, mais Versoo était ce qui nous paraissait le plus intéressant. Et de ce

fait, nous avons démarré notre collaboration il y a un an. »

Versoo a donc envoyé des contenants spécifiques à la

récupération de masques (avec un sac plastique à l'intérieur à fermer une fois plein), que la collectivité a placés dans tous ses équi-

pements et infrastructures, pour que les agents y aient accès facilement. « Quand ils repartent le soir, ils ont juste à jeter leur masque. » Ainsi, le recyclage a été possible jusque dans les accueils de loisir et les Ehpad. Les écoles auraient pu être équipées, « mais la solution est assez coûteuse », admet Mathilde. Paiement du prestataire pour la mise à disposition des contenants, collecte, transport, tout ça pour 2.400 €. « On a aussi un devoir d'exemple », souligne la directrice du Pôle technique.

Un second envoi est déjà prévu

En interne, une communication par e-mail a été effectuée via tous les directeurs de pôles. « Là où on en ramasse le plus c'est dans les Ehpad. C'est très bien suivi », analyse Mathilde Bouteille.

Après ce premier envoi, un second est prévu, la communauté de communes ayant déjà recommandé des cartons. « On sait déjà que ça a permis de détourner 30.000 masques du circuit des ordures ménagères et c'est bien. »

ALEXANDRE CHAZEAU

TRI SÉLECTIF

Dans les poubelles jaunes, ça coince

Les masques, tout le monde le sait, ne doivent pas se retrouver dans les poubelles jaunes. Pourtant, sur les lignes de tri du Valtom, plusieurs dizaines sont encore enlevées chaque jour.

« Ce n'est pas nouveau, et ça ne s'estompe pas par rapport aux premiers mois de 2020, le geste de tri n'est pas totalement maîtrisé. » Olivier Mezzalira, le directeur du Valtom, (syndicat pour la valorisation et le traitement des déchets ménagers et assimilés) constate encore chaque jour que des masques en tout genre, censés protéger du coronavirus, se retrouvent dans les poubelles jaunes destinées au tri sélectif, et donc, in fine, sur les tapis de tri. Si en soi, ça ne bloque pas la mécanique, plusieurs questions se posent tout de même. L'incidence psychologique des agents de tri, le coût engendré, et le non-respect des consignes de la part des habitants du territoire.

Un déchet trié deux fois, c'est 400 € la tonne

« À la base, le masque n'est pas un emballage, rappelle Olivier Mezzalira. De fait, il doit se trouver dans



Les masques n'ont pas à être présents dans les poubelles jaunes.

la poubelle grise qui est ensuite incinérée. » Au début de la pandémie, sur le sujet épidémiologique, nul ne savait le risque de contamination, « mais le risque psychologique pour les agents était et est toujours présent, continue le directeur. Avec le tri manuel, le masque passe sur un tapis, les agents de l'entreprise Papprec mettent les mains pour retirer les emballages. Donc c'est impactant pour les

agents, oui. » À cela s'ajoute le sujet du coût. « Quand les erreurs de tri s'additionnent, les refus comme on les appelle, tout est redirigé vers l'incinérateur. Le déchet est trié deux fois, et ça coûte pratiquement 400 € euros la tonne, alors que si c'était mis dans la bonne poubelle, ça serait divisé par deux. »

Olivier Mezzalira estime également que ne pas respecter les consignes de tri

est un « manque de respect », par rapport au travail des agents. « On est quand même sur des consignes simplifiées, avec les mêmes consignes sur tout le territoire. »

Malgré les régulières piqûres de rappel du Valtom à travers les médias ou réseaux sociaux, « tous les jours, on voit des masques non triés. »

Ce que deviennent les masques récupérés par la comcom



Une fois récupérés par la société angevine Versoo, les masques collectés par la communauté de communes Thiers Dore et Montagne seront dans un premier temps stockés, pendant une durée d'un mois. Et ce, dans le but d'une hygiénisation. À la suite de cet isolement, les masques, conçus de plusieurs couches de polypropylène non tissé, sont broyés, et un tri magnétique s'opère, afin d'enlever les barrettes qui permettent au masque de tenir hermétiquement sur le nez. Derrière, l'extrusion va permettre la production de billes de plastique, nouvelle matière première de polypropylène prête à l'emploi. Cette nouvelle matière première est utilisée dans le monde de l'industrie automobile ou du bâtiment. Versoo crée même sa propre ligne de mobilier et fournit le monde de l'horticulture. L'entreprise, qui s'est lancée dans le recyclage des masques il y a un an, a traité 2,5 millions de masques sur cette période.

A. C.

SAINT-RÉMY-SUR-DUROLLE

La déchetterie entame sa mue en avril

Pour environ un million d'euros, la déchetterie intercommunale de Saint-Rémy-sur-Durolle va se moderniser et s'agrandir. Le démarrage du chantier est prévu en avril, pour une durée d'un an.

► Elle était vieille cette déchetterie de Saint-Rémy-sur-Durolle, et a déjà rendu de nombreux services. Il était forcément temps de lui offrir une seconde jeunesse, pour la remettre aux normes, afin qu'elle puisse, aussi, assurer de nouvelles fonctions.

Pour ce site et ce projet de réhabilitation, géré par l'intercommunalité Thiers Dore et Montagne, le dossier est suivi en interne par Philippe Cayre, vice-président en charge de la gestion quotidienne des déchets ménagers, et par Olivier Chambon, vice-président orienté sur les projets structurants.

13 quais disponibles et de nombreuses colonnes

Pour répondre aux nouveaux besoins, une parcelle de 2.500 m² a été acquise, qui viendra compléter celle, existante, de 3.300 m². Le site sera, en avril 2023, équipé de 13 quais (*), soit



Plus de tri au fil du temps et plus de recyclage imposent parfois la mise aux normes et l'agrandissement de certaines déchetteries.

bien plus qu'aujourd'hui, avec une suppression des quais métalliques au profit de quais maçonnés. Une plateforme de broyage sera installée pour les végétaux.

La réutilisation du broyat sera faite en local, mais n'a pas été entièrement définie. Au-delà de la multiplication des bennes, des petits espaces seront également créés pour le recyclage

d'encombrants ou de produits spécifiques. Ainsi, seront présentes des colonnes à verre ou à huile, ainsi qu'une colonne pour les vêtements, les pneus, les déchets électriques et électro-

niques, de même qu'un caisson pour les produits dangereux, les tubes ou néons, les piles, ou encore les filtres à huile. « Oui, on va assez loin », se félicite Philippe Cayre. La création

d'un bâtiment pour les deux agents, avec bureaux et sanitaires, est de mise.

80 % de subventions espérées

Le coût prévisionnel estimé est de l'ordre d'un million d'euros. La communauté de communes Thiers Dore et Montagne va solliciter 80 % de subventions (150.000 € au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux, 150.000 € de la Région, et 500.000 € au titre de la Dotation de soutien à l'investissement local 2022), et espère, évidemment, les obtenir.

Au mois de mars, la consultation des entreprises prendra fin pour un démarrage du chantier le mois suivant. « L'idée est de laisser ouverte la déchetterie le temps de la réhabilitation pour une continuité de service, même s'il n'est pas exclu qu'elle soit fermée sur une très courte période », termine Philippe Cayre.

ALEXANDRE CHAZEAU

(*) Un pour les ferrailles et métaux, un pour les gravats, un pour les cartons, deux pour le bois, deux pour les encombrants, un pour l'éco-mobilier, deux pour les déchets verts, un pour le placoplatre, une benne commune (tout-venant) et une benne tampon.

Retour
SOMMAIRE

THIERS DORE ET MONTAGNE ■ TDM a lancé un recrutement afin de sensibiliser les habitants à toutes ces questions

Au service (civique) du tri des déchets

Thiers Dore et Montagne recrute actuellement des personnes, en service civique, afin de sensibiliser la population au tri des déchets dans plusieurs communes. Prise de fonctions : mardi 8 février.

Janna Beghri
janna.beghri@centrefrance.com

En termes de ramassage des déchets, Thiers Dore et Montagne (TDM) a déjà passé un cap depuis samedi 1^{er} janvier, avec la mise en place de bacs de regroupement à Ris, Châteldon, Paslières, Puy-Guillaume, Noalhat, Charnat, Saint-Victor-Montvianeix et Lachaux. Mais, avec le recrutement de personnes en service civique depuis quelques semaines, la communauté de communes a gravi un nouvel échelon dans la sensibilisation au tri dans ces mêmes communes.

Sensibiliser au tri

« Les consignes de tri mises en place à TDM depuis le 1^{er} mai 2021 ne sont pas encore correctement appliquées partout et par tout le monde, avance Mathilde Bouteille, directrice du pôle technique de TDM. On savait qu'il y avait ce



GÉRANTS. Les personnes recrutées en service civique auront pour mission d'expliquer les nouvelles consignes de tri des déchets à la population. PHOTO D'ILLUSTRATION : FRÉDÉRIC LONJON

besoin d'avoir des personnes dédiées à une explication aux usagers. » Qu'est-ce qu'on trie ? Comment on trie et améliore le tri ? Autant de questions auxquelles vont pouvoir répondre les personnes recrutées en service civique.

« Notre objectif, c'est d'embaucher quatre personnes, dont la mission

commencera mardi 8 février, pour une durée de six mois jusqu'à fin juillet début août », continue la directrice. Au cours de leurs 28 heures de travail par semaine, ces volontaires pourront donc sensibiliser le public au tri, et « devenir des ambassadeurs », se plaît même à

ajouter Mathilde Bouteille. En porte-à-porte, dans la rue, les services civiques sensibiliseront aussi la population du bassin thiernois à la réduction des déchets.

« Cette mission est adaptée à un service civique pour l'intérêt général, puisqu'on parle de tri. Cela concerne tout le

monde. » Quels sont les profils adéquats à ce genre de mission ? Des personnes motivées avant tout, intéressées par la préservation de l'environnement, qu'elles aient un bagage scolaire en lien avec l'environnement ou non. « Il faut aussi qu'elles aient une certaine aisance à l'oral, parce que ce seront

elles qui parleront des consignes de tri aux habitants. On va évidemment les former avant », souligne la directrice du pôle technique de TDM. Bien sûr, il faut avoir entre 16 et 25 ans, dans le cadre du service civique. « Tous les profils sont vraiment les bienvenus. Et puis, cette mission pourra servir aux jeunes à définir leur orientation professionnelle. »

« Tous les profils sont vraiment les bienvenus »

Pour l'instant, TDM dit avoir reçu entre 5 et 10 candidats, aux profils variés, avec, entre autres, des étudiants détenteurs d'une licence dans le domaine de l'environnement, « motivés, qui souhaitent vraiment s'impliquer et s'essayer à une mission de volontariat ».

Après le tri des candidatures, débutera leur mission à laquelle pourrait s'ajouter une demi-journée d'animations à TDM, pourquoi pas lors de la semaine du compostage. ■

Retour
SOMMAIRE

CELLES-SUR-DUROLLE ■ Éducation à l'environnement à l'école avec la Catiche

Pour parler déchets et valorisation



INTERVENTION. Des enfants très attentifs à la présentation de la Catiche.

En ce début d'année, deux classes de CE1-CE2 et CM1-CM2 de l'école Victorine-Déconche ont bénéficié de deux interventions de la Catiche.

Ce service de la communauté de communes Thiers Dore et Montagne, anime et accompagne les projets de développement durable dans les établissements scolaires et lieux socio-éducatifs.

Le vendredi 14 janvier tout d'abord, les élèves ont parlé déchets et ont appris à les trier correctement avec Pierre Gayvallet.

Puis ils ont pris conscience de l'importance du tri en découvrant la déchetterie et l'incinérateur, à travers la présentation de différentes photos.

Par la suite, des nouvelles poubelles jaunes plus explicites ont été mises en

place dans l'école. Aussi durant la seconde séance, ce vendredi, les enfants ont réinvesti et renforcé leurs connaissances sur le tri à travers des jeux.

Des doudous en plastique

Ils ont travaillé sur la mise en circuit de la valorisation des déchets. Et là, que de découvertes !

Le plastique est fabriqué

avec du pétrole. Les doudous sont confectionnés avec des bouteilles en plastique. Les doudoues ne sont pas remplies avec du coton mais avec du plastique...

Pour finaliser ce projet, l'école Victorine-Déconche prévoit de visiter une usine de tri. La classe de GS/CP participera à ce projet ultérieurement. ■

Retour
SOMMAIRE

EMPLOI ■ La ministre déléguée en charge de l'insertion était reçue à Thiers

Un territoire cité en modèle

Depuis 2017, Thiers est une terre d'expérimentation avec « Territoire zéro chômeur de longue durée ». Dans la première vague et parmi les plus expérimentés en France.

François Jaulhac
francois.jaulhac@centrefrance.com

Même derrière le masque, on sent un large sourire et une légitime fierté chez Hamida lorsqu'elle explique son savoir-faire de brodeuse au fil d'or. Car son interlocutrice du jour, dans les locaux d'Inserfac EBE, n'est autre que Brigitte Klinkert, la ministre déléguée auprès de la ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, chargée de l'Insertion.

Changer la vie

Celle-ci a d'abord été à Clermont-Ferrand, avec les salariées en insertion du groupe Job'Agglo, puis avec des jeunes de la Mission locale Clermont Métropole et Volcans. Elle a ensuite été à Thiers pour l'expérimentation « Territoire zéro chômeur de longue durée ».

« J'ai pu me rendre compte combien Territoire zéro chômeur change vraiment la vie de personnes



APPRENTISSAGE. La ministre est également passée derrière l'établi du chantier d'insertion Le Thiers® de l'association Inserfac afin de monter son propre couteau.

qui sont en grande fragilité, en précarité et très éloignées de l'emploi et de leurs familles aussi », a estimé la ministre au terme de sa visite, notamment dans les ateliers de tri de livres d'occasion.

« Retrouver de l'activité, cela redonne de l'estime de soi et ils se sentent à nouveau utiles à la société et pleinement citoyens »,

a-t-elle ajouté. Outre les sourires, les activités déployées dans les locaux de la rue du 19-Mars-1962 témoignent aussi de la réussite de l'expérimentation dont le cœur bat très fort à Thiers.

« Ce que je trouve particulièrement intéressant ici, c'est que cette Entreprise à but d'emploi (EBE) est adossée à une structure

d'insertion par l'activité économique. Pour moi, c'est vraiment un modèle. Et on a besoin de tous ces dispositifs en fonction des territoires. »

« Ils se sentent à nouveau utiles à la société »

Au fil de la visite, accompagnée notamment par le préfet du Puy-de-Dôme Philippe Chopin et de nombreux élus (*), la ministre a rappelé la volonté de prolonger cette expérimentation, notamment avec la loi du 14 décembre 2020 qui l'a étendu à 60 territoires. Un souhait partagé par les élus du territoire, rappelé durant les échanges. « On sent ici une grande volonté et une grande implication des élus dans Territoire zéro chômeur », a félicité la ministre. Pour preuve, la 4^e EBE, Thiers Entreprise, a été officiellement inaugurée le matin même. ■

(*) Notamment la sous-préfète de Thiers Judith Husson ; le député André Chassaing ; le maire de Thiers Stéphane Rodier ou le président de Thiers Dore et Montagne Tony Bernard.

Retour
SOMMAIRE

TERRITOIRES ZÉRO CHÔMEUR ■ Onze habitantes de Thiers ont été formées à la couture avant de signer leur CDI

« Un exemple d'intégration sociale »

Avant de signer leur CDI dans le cadre de Territoires zéro chômeur, onze Thiernoises ont suivi une formation à la couture, mais pas seulement.

Alice Chevrier
alice.chevrier@centrefrance.com

Avec des rires, des pleurs, des sourires et des centaines de « mercis », s'est clôturée la formation à la couture d'un groupe de Thiernoises, la semaine dernière.

Ces onze femmes éloignées de l'emploi et habitantes des quartiers prioritaires de Thiers, sont destinées à intégrer la nouvelle entreprise à but d'emploi Thiers Entreprise, dans le cadre de l'expérimentation Territoires zéro chômeur. Mais pour confectionner en sous-traitance les peluches de la SARL Plushball (notre édition du 10 février), il fallait les former.

Français, maths, savoir-être

Le coût de leur formation, 54.243 €, a été pris en charge à 100 % par la Région, dans le cadre du dispositif Cared (Contrat



GRETA. La formation, élaborée par le Greta, a été financée à 100 % par la Région Auvergne Rhône-Alpes.

d'aide et de retour à l'emploi durable). Le programme de formation a été élaboré par le Greta de Thiers. Parce que pour ces dames d'origines française, malgache et algérienne, qui ne maîtrisent pas forcément bien la langue

française, il ne s'agissait pas simplement d'apprendre la couture.

Les trois mois de formation – soit 413 heures du 8 novembre au 11 février – leur ont aussi permis d'améliorer leur compréhension orale et écrite du

français, de mieux écrire la langue, de voir les bases des mathématiques, de la géométrie, de l'informatique, du code de la route, du savoir-être en entreprise... Elles ont même appris les gestes de premiers secours et auront leur carte

de Sauveteurs secouristes du travail.

Un jour par semaine, à Inserfac, elles ont donc aussi appris avec Lyne Revel les fondamentaux de la couture et de la machine à coudre. Étude de patrons, symétrie, lexique, création

de sujets... « Elles ont toutes les bases nécessaires, peut-être pas encore 100 % assimilées, mais elles ont une motivation très riche et très enrichissante », confie Lyne Revel.

« C'est une autre maison pour nous, parce que 7 heures par jour, c'est une deuxième maison, comme chez nous ! », lance une stagiaire. « Maintenant, je parle mieux français », livre une seconde. « Je suis fière d'être ici. Fièrre, fièrre, fièrre ! » ajoute une troisième, remplie d'émotion.

« Je suis fière d'être ici. Fièrre, fièrre, fièrre ! »

« Vous êtes un exemple d'intégration sociale », souligne Christelle Cohuet, formatrice en français langue étrangère.

Yoann Roche, leur nouveau "patron", le directeur de Thiers Entreprise, s'adresse à ses nouvelles couturières, qu'il embauche en CDI : « Une semaine de congés, et les choses commencent lundi 21 février. » ■

Retour
SOMMAIRE

TERRITOIRES ZÉRO CHÔMEUR ■ « Thiers Entreprise » est la 4^e entreprise à but d'emploi avec bientôt 40 salariés

Fenêtre ouverte sur de nouvelles vies

Avec « Thiers Entreprise », recyclage et relocalisation débouchent sur des CDI et réduisent encore le nombre de Thiernois éloignés de l'emploi.

Alice Chevrier
alice.chevrier@centrefrance.com

Le bruit des machines à coudre et les coups de marteaux accompagnaient la première visite officielle de « Thiers Entreprise », vendredi dernier. Les salariés ont été embauchés depuis le 6 décembre et ne sont pas près de quitter leur poste, trop contents d'avoir signé un contrat à durée indéterminée.

« Thiers Entreprise » est la quatrième entreprise à but d'emploi (EBE) créée sur le bassin dans le cadre de l'expérimentation Territoires zéro chômeur, après Actypoles, Inserfac EBE et la Ferme de Lucien. Les 24 salariés qui ont déjà été embauchés étaient des personnes privées d'emploi, habitant les quartiers prioritaires de Thiers : centre ancien-Béranger et Molles-Cizolles. D'ici le 24 février, ils seront 36. La société coopérative d'intérêt collectif emploiera alors 40 personnes, en comptant les quatre encadrants. Et ce nombre est encore appelé à croître, avec l'augmentation de l'activité.

L'emploi a été créé ici autour de trois métiers. Le premier, c'est la conception de peluches en sous-traitance pour l'entreprise Plushball. Cette société avait été fondée en 2009 à Vichy par l'ancien rugbyman Lionel Rinck. « Mon rêve initial, c'était de pouvoir travailler avec une usine à côté de chez moi, retracer-t-il. Mais ce n'était pas possible parce qu'il existe en France très peu d'usines et les coûts auraient été beaucoup trop élevés. Je travaillais donc à 20.000 km de là, avec l'Asie. »

Relocalisation, réindustrialisation

En confiant désormais 100 % de la sous-traitance à des couturières thiernoises plutôt que chinoises, c'est tout un symbole de relocalisation et de réindustrialisation de la France qui s'incarne. « Avec les efforts des élus et du gouvernement, on va être capables de produire des peluches à tarif concurrentiel asiatique, ce qui est unique pour le territoire, reprend Lionel Rinck. Plushball va diminuer ses mar-



RECYCLAGE. Verre, bois, PVC, ferraille, serrures : tout est démantelé par les salariés. Chaque matériau ainsi trié pourra être valorisé.

gés de l'ordre de 50 %. C'est un effort solidaire, une aventure humaine au-delà de l'aspect "profit". »

« Capables de produire à tarif concurrentiel asiatique »

« Pour éviter le contrat unique, l'atelier de couture fabriquera aussi des habits adaptés pour les personnes en situation de handicap », précise Yoann Roche, le directeur de Thiers Entreprise.

La deuxième activité de cette EBE est dédiée au démantèlement des ouvrants (fenêtres, portes etc.) en vue de leur recyclage, en partenariat avec le Valtom, les sociétés Hirsch recyclage et Claustre Environnement. En clair : alors que les huisseries n'étaient jusqu'à présent pas recyclées, le fait de séparer les matériaux dont elles se composent (verre, PVC, bois, ferraille) permet de leur donner une seconde vie. « En deux mois, nous sommes à 35 tonnes collectées pour 85 % valorisées, souligne Yoann Roche. L'objectif est de

s'ouvrir sur le secteur privé, avec des projections d'emplois supplémentaires. »

Pour être « autonome à 100 % », « Thiers Entreprise » est aussi dotée d'un service administratif. Six équivalents temps plein sont consacrés aux payes, devis, secrétariat, communication interne et externe. « Là, ils sont tous en formation, on va les faire monter en compétences », décrit le directeur.

« Partir en voyage, acheter un véhicule »

C'est dans ce service qu'a été embauché Allan Fachau. À 32 ans, sans diplôme, il a travaillé « dans à peu près tout » sans jamais signer de CDI. Son dernier travail datait de 2016. L'informatique, il maîtrise. Alors il remplit des tableaux, pour comptabiliser les ouvrants qui rentrent, les équipements de protection individuelle ou encore établir le planning des équipes. Il a désormais des projets : « Partir en voyage, acheter un nouveau véhicule, des choses qui, avant, étaient compliquées. »

Ces emplois garantissent une sécurité financière, mais pas seulement. C'est aussi « de l'assurance », pour Aurélie Feron

(lire ci-contre), ou encore de la sociabilité. Naanaa Ben Ider, 45 ans, a travaillé 17 ans au Leclerc de Thiers avant un arrêt maladie et une formation à la couture à l'atelier Inserfac-État d'esprit. Elle est très reconnaissante envers les personnes qui ont créé ces emplois. « Je connais le monde du travail. Quand je restais chez moi, ça me manquait de sortir, de voir de nouveaux visages. »

Un sentiment partagé par Djamilia Amimour, 55 ans. En Algérie, elle a enseigné l'arabe, puis était surveillante au lycée. « Quand je me suis mariée, je suis restée à la maison. Alors j'ai appris la couture, toute seule. » Depuis 2014 qu'elle vit en France, elle n'a jamais travaillé, et aujourd'hui, ses enfants sont grands. Alors, derrière sa machine à coudre, elle apprécie l'ambiance. « C'est une famille ici. »

« L'industrie doit obligatoirement s'intégrer dans Territoires zéro chômeur, expose David Jakubowski, entrepreneur thiernois et président de l'EBE. C'est notre cheval de bataille aujourd'hui : redonner le goût au travail et à la vie. Il faut qu'on relève notre pays. Notre bassin a besoin de ces gens-là. » ■

➔ ILS ONT UN CDI



MICHEL TINTURIER
51 ans, habite le centre ancien, travaille au recyclage d'ouvrants
« J'ai travaillé pendant 15 ans dans un abattoir dans la Drôme, puis plus de 12 ans comme cariste à Cournon. Depuis mon licenciement économique, j'ai été au chômage pendant 3 ans, et c'est long. » Il n'aimait pas compter sur les aides. « En France, on n'a pas trop à se plaindre. J'ai beaucoup de fierté. Ce CDI me permet d'être indépendant, d'avoir une vie normale, de pouvoir vivre et d'être utile à la société, car le recyclage, c'est comme le bio, c'est le futur. »



AURÉLIE FERON
32 ans, habite le centre ancien, travaille au recyclage d'ouvrants
« Travailler au sein d'une équipe de garçons, je trouve ça sympa et j'apprécie la responsabilité qu'on m'a donnée de conduire le camion pour aller en déchetterie récupérer les ouvrants. Avec ce CDI, je suis beaucoup plus épanouie, j'ai pris de l'assurance. Ça m'ouvre des portes, ne serait-ce que pour faire un crédit pour une voiture. »



FOUZIA LAÏD
53 ans, centre ancien, travaille à l'entretien, en formation couture
« J'ai un CAP plasturgie et pendant 5 ou 6 ans, j'ai travaillé comme opératrice sur des machines d'injection en intérim. Je n'ai jamais été embauchée. Après un accident du travail, j'ai été deux ans au chômage. Aujourd'hui, c'est mon premier CDI. Je suis bien là, quand j'ai bien travaillé, je suis contente, je ne suis pas stressée. Je suis à la maison, en famille. »

PLAN DE RELANCE

8,4 millions pour le bassin thiernois

À coups de milliards, l'État a fabriqué un Plan de relance pour accompagner les entreprises, afin d'anticiper une reprise économique, et maintenir les investissements, pour être au rendez-vous le jour J. Comment cela se traduit-il dans le bassin thiernois ?

► Premier relais de l'État sur le territoire, la sous-préfète de Thiers, Judith Husson, dévoile les contours du Plan de relance et l'impact qu'il peut avoir sur son arrondissement.

Brièvement, quel est l'objectif du plan de relance, et comment se construit-il ?

À la suite de la crise liée au Covid, il fallait réussir à maintenir une partie de l'activité économique, et surtout relancer les entreprises dans trois grands secteurs. La transition écologique, la compétitivité, et la cohésion sociale. En grande partie, cela s'est fait par des appels à projets, ce qui explique que certaines entreprises ont pu bénéficier du plan, en rentrant dans certaines cases. Il fallait un cahier des charges, puis une sélection a été faite. Un des critères qu'on retrouvait



Le monde industriel, point fort du bassin thiernois dont Judith Husson est la sous-préfète, a capté bon nombre de crédits issus du Plan de relance, pour l'investissement et la création d'emplois.

tout le temps, était celui d'être « prêt à partir », autrement dit, que l'investissement soit fait maintenant. Mais il n'y a pas eu que des bénéficiaires via

des appels à projets, mais aussi par un système de guichets, pour des investissements moins importants, comme celui de l'industrie du futur.

Le Plan de relance a-t-il suscité un intérêt particulier sur le territoire ?

Si on prend l'exemple du côté industriel, sur 166 projets sur le département,

58 sont sur l'arrondissement de Thiers. C'est un bassin industriel, et le secteur s'est emparé du Plan de relance, ce qui représente 8,4 millions d'euros de subvention.

Innovier, moderniser, décarboner, relocaliser, étaient les grands axes d'investissements. Sur le territoire, qu'est ce qui l'emporte ?

C'est la logique de modernisation, et de gain de compétitivité. Il y a beaucoup de PME sur le secteur, familiales, qui exportent beaucoup. Et pour maintenir leurs atouts, il fallait monter en compétitivité, et améliorer les conditions de travail. Ces mesures de soutien à l'industrie sont aussi des investissements qui contribuent à la transition énergétique, pour consommer moins d'eau, moins d'énergie. Il y a un effet de transversalité dans les investissements et les acquisitions.

Ce sont des entreprises parfois importantes, du moins avec plusieurs salariés qui ont bénéficié d'aides. Qu'en est-il des artisans ?

Il y a eu un travail d'aides génériques exceptionnelles, liées à la crise, comme le report des cotisations, le

Prêt garanti par l'État, et indirectement, les commandes de travaux de la part des collectivités, qui ont repris. Ont également été mises en place des aides financières pour l'embauche d'un apprenti ou d'un alternant.

Pour quels motifs des entreprises n'ont pas été retenues ?

Parfois, les entreprises n'étaient pas prêtes à investir sur-le-champ, et c'était un des premiers critères. Parfois, on se heurtait à des problèmes réglementaires. Et puis nous avons priorisé les projets qui apportaient aussi un plus en matière de transition écologique et de développement de l'emploi, les plus impactants pour le territoire. Ça ne veut pas dire que les non retenus n'étaient pas intéressants.

Peut-on encore postuler, et jusqu'à quand ?

Il existe encore bon nombre de mesures dans tous les domaines qui sont encore accessibles pour quelques mois, et certaines même sont ouvertes jusqu'en 2023.

PROPOS RECUEILLIS PAR
ALEXANDRE CHAZEAU

COUPIÈRE

Dassaud Fils veut s'envoler vers de nouveaux marchés

Spécialisée dans le couteau pour l'agroalimentaire, l'entreprise coupiéroise Dassaud Fils a bénéficié de 400.000 € du Plan de relance pour voir plus loin.

► « On a profité du plan de relance pour nous donner les moyens de ne plus passer à côté de marchés qu'on ne pouvait pas prendre, parce qu'on était arrivé au maximum de ce que l'on pouvait produire. » L'analyse de René et Quentin Dassaud est simple. Et ce fameux plan de relance devrait leur permettre de mettre sur de bons rails leurs ambitions.

« On vise les quatre millions d'euros de chiffre d'affaires, et on a dépassé les trois », lance René Dassaud. Pour les aider dans leur œuvre, un investissement récent de 1,2 million d'euros, dont 400.000 € de subventions liées au plan de relance.

Nouvelles machines, et une usine agrandie

Dans cet investissement, plusieurs points. L'agrandissement de 400 m² de la surface de l'usine. Comptez aussi une nouvelle machine à affûter les couteaux, une



Dassaud Fils réalisé 50 % de son chiffre d'affaires à l'export (Nouvelle-Zélande, Australie, Japon...), et compte 21 salariés.

nouvelle presse à injecter pour les manches, « et pour le reste, on est un peu bloqué par notre fournisseur, car beaucoup d'entreprises ayant bénéficié du plan de relance le sollicitent. »

Un ensemble de traitement thermique aurait dû également arriver chez Dassaud Fils, mais « on ne le fera pas, ce n'est pas amortissable », avoue le patriar-

che. Son fils approuve, et avance que cette idée sera remplacée par l'arrivée d'une seconde machine à émouder, et une autre pour automatiser le polissage. « Avec ces investissements, on pourra augmenter la capa-

cité de production », sourit-il.

Supprimer les goulots d'étranglement va permettre d'avoir quelque chose de plus linéaire, permettant à l'entreprise, qui réalise dans l'usine 95 % du chiffre d'affaires,

fares, sans aucun sous-traitant, d'avancer dans ses objectifs. « Mais comme on fait tout, on ne peut pas avoir une explosion du chiffre. Une stratégie qui permet de garantir la qualité », continue René.

Un coup de pouce, un accélérateur

Des investissements qui vont aussi servir à mettre à l'aise le personnel. « On ne voulait pas passer en deux-huit, ni faire équipe », tempère Quentin, extrêmement investi depuis toujours. « Et puis de toute façon, on a des problèmes de recrutement, il nous faudrait aujourd'hui deux autres personnes au minimum », admet-il.

Ce Plan de relance est donc un véritable « coup de pouce ». « Ça nous a activés pour investir plus rapidement, ce que l'on aurait étalé dans le temps, on a fait en deux ans, c'est vraiment un accélérateur », partage le binôme. Une belle solution pour éviter de refuser des commandes représentant « 30 % de notre chiffre d'affaires », comme c'est arrivé par deux fois, « car on ne pouvait pas produire plus », terminent René et Quentin.

ENTREPRISES

L'automobile du futur fait investir

Plusieurs entreprises en Livradois-Forez qui réalisent des pièces pour l'industrie automobile, longtemps fleuron de l'économie française, ont pu bénéficier du Plan de relance pour encourager leurs investissements et croire en l'avenir.

Des projets, des sommes engagées, des dossiers administratifs, et l'ambition de bien faire, et de se développer. Grâce au Plan de relance, plusieurs entreprises du territoire ont accéléré les démarches, notamment dans le secteur de l'automobile, porteur pour le bassin.

Préciforge à Thiers. L'investissement de Préciforge porte sur une ligne de traitement thermique automatisée, qui permet de relocaliser la production, confiée auparavant à un sous-traitant italien. « On souhaite se positionner et être compétitif sur le marché des véhicules hybrides et électriques, explique Éric Delaire, le directeur de l'usine. On avait quand même une partie de traitement thermique, mais on utilisait des fours à gaz, là ce sera électrique, ce qui nous permettra de diminuer notre empreinte carbone.



La forge pour les pièces automobiles est un secteur industriel présent autour de Thiers.

On supprime le gaz, et on n'envoie plus les pièces en Italie.»

Les véhicules du futur exigent des performances meilleures, des alliages différents, des pièces plus légères.

« On a investi encore plus qu'imaginé »

Pour jouer dans la cour des grands, Préciforge va agrandir l'usine ; et embauche encore. Au total, l'in-

vestissement sera de 850.000 € au total, dont 600.000 € du Plan de relance. « On a investi encore plus qu'imaginé. Ce Plan de relance est bien tombé dans une période compliquée. On a sauté le pas, un palier que l'on n'aurait peut-être pas franchi, du moins, pas si vite », termine Éric Delaire.

Tresse Industrie à Ambert. Quand Pierre Omerin, le président de Tresse Indus-

trie, entend parler du Plan de relance, il se dit alors que ça collerait parfaitement avec l'investissement qui est déjà en cours, dans son entreprise, pour le secteur automobile. « Nous avons donc pu être très réactifs et grâce à nos équipes, nous avons déposé le projet dans les temps impartis », dit-il. Un projet retenu en novembre 2020.

L'intitulé de ce dernier est : « Implantation d'un

atelier de solutions de protection de faisceaux et de conduction électrique pour véhicules hybrides et électriques. » Un sujet sur lequel Tresse Industrie travaille depuis quelques années maintenant, « mais la forte demande en mobilité électrique a accéléré le mouvement ».

Une aide « bienvenue »

Le montant accordé par le Plan de relance est de 800.000 €, pour un investissement global de 1.450.000 €. Une aide « bienvenue dans un moment d'incertitude lié à la crise sanitaire », complète Pierre Omerin.

Sur l'atelier concerné, l'entreprise ambertoise a embauché 17 personnes, dont 5 intérimaires, entre octobre 2020 et octobre 2021. Et Tresse Industrie prévoit encore des recrutements sur 2022, tout particulièrement à partir de mai/juin pour répondre aux demandes de son client principal, Renault, avec lequel elle travaille en direct.

SetForge Gauvin à La Monnerie-le-Montel. Poséidon. Voilà l'intitulé du projet de SetForge Gauvin, entreprise

spécialisée dans le forgeage de composants en acier de haute qualité, destinés au marché de l'automobile. Un projet qui vise à transformer l'outil de production, afin de spécialiser le site vers la forge de composants en acier inoxydable, pour la production notamment, de composants d'injection pour véhicules hybrides. Le projet Poséidon a bénéficié d'une enveloppe de près de 900.000 € de la part du Plan de relance.

ALEXANDRE CHAZEAU

LE PLASTIQUE AUSSI. Le territoire industriel qu'est le Livradois-Forez ne met pas tous ses œufs dans le même panier, et il n'y a pas que l'automobile qui valorise le savoir-faire des bassins thiernois et ambertois. Ainsi, les entreprises Précis Plastic Injection à Celles-sur-Durolle ou encore CEP à Saint-Rémy-sur-Durolle ont bénéficié du Plan de relance, afin, pour la seconde notamment, de répondre à l'utilisation croissante de matière recyclée et pour réduire la consommation d'énergie.

PARC LIVRADOIS-FOREZ

Le projet alimentaire territorial ciblé

Le Parc naturel régional du Livradois-Forez a lui aussi sollicité le Plan de relance, mais pas pour lancer des projets sur la biodiversité, comme on pourrait le croire. Et la somme demandée dépasse le million d'euros.

Quand on regarde qui a bénéficié du Plan de relance dans le volet « biodiversité », sur le département du Puy-de-Dôme, on se rend compte que le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne a quand même mobilisé ses forces vives pour près de 4 millions d'euros d'investissements pour plus de 200.000 € de subventions issues du Plan de relance.

Servir de guide pour les nouveaux projets alimentaires territoriaux

Parmi ces investissements de la restauration de tourbières, ou de restauration écologique via des travaux d'entretien des sentiers.



Le Plan de relance vient en aide au projet alimentaire territorial du Parc Livradois-Forez.

Dans la colonne maîtresse d'ouvrage, pour les différents projets financés dans le Puy-de-Dôme, n'apparaît jamais le Parc naturel régional Livradois-Forez. Pas de

restauration écologique ? Pas de projets sur la biodiversité ? « On avait déjà pas mal de subventions sur ce genre de choses et on a demandé des financements,

Les projets sur le feu

Grâce au Plan de relance, qui vient financer les investissements permettant au projet alimentaire territorial de se développer, plusieurs sujets sont en cours de validation, où ont été validés. Il s'agit par exemple de la réhabilitation et de l'équipement d'un ancien moulin à farine à Celles-sur-Durolle (11.000 € du Plan de relance), d'un soutien à l'entreprise Boilon à Lezoux pour le conditionnement et la commercialisation de légumes produits localement (25.000 € du Plan de relance), d'un accompagnement pour la commune de Sauviat en vue de la mise en place d'un tiers lieu alimentaire (150.000 € du plan de relance), ou encore d'une aide à Thiers Dore et Montagne pour l'extension de la ferme intercommunale de Chandalon à Chabreloche (20.000 € du Plan de relance).

pour les sujets où l'on avait des manques », justifie Stéphane Rodier, le président du Parc.

Du foncier, de la logistique...

Et là où il y avait des manques, c'est sur le projet alimentaire territorial, « même si nous avons le projet le plus avancé sur le territoire, continue Stéphane Rodier. On a vocation à élargir un peu et à servir de guide sur les nouveaux projets alimentaires territoriaux qui sont en train de se lancer ».

Le Parc naturel régional, qui travaille aussi avec le Grand Clermont sur le sujet, a demandé 1,3 million d'euros, et plusieurs centaines de milliers sont sûrs d'arriver. Une nouvelle somme qui permettra d'avancer dans le projet avec l'ensemble des acteurs locaux, avec l'objectif affiché de faciliter le développement économique des agriculteurs. Mais tout n'est pas gagné. « Il faut du foncier pour du maraîchage, trouver des solutions en termes de logistique... », termine Stéphane Rodier. La route est encore longue.

A. C.

OUVRAGES D'ART

Un programme national pour la santé des ponts



Une fois le diagnostic effectué, libre aux communes de faire les travaux préconisés.

Le Plan de relance, ce n'est pas que l'industrie, la biodiversité ou le volet social. Il y a aussi une part d'accompagnement pour les petites communes, et ce, pour faire l'inventaire de leurs ponts. On le sait, ces ouvrages d'art nécessitent des entretiens réguliers, coûteux.

Ainsi, en amont, l'État permet le financement de services d'ingénierie que ne peuvent pas forcément se payer les petites communes, souvent particulièrement démunies en termes de connaissance de l'état de leurs ouvrages et de procédures d'entretien de leur

patrimoine. Une première phase sera consacrée à l'inventaire, une seconde, à l'évaluation plus approfondie des ouvrages les plus sensibles. Sur l'arrondissement thiernois, 24 communes sont volontaires (*) sur les 36 éligibles au programme Pont.

A. C.

(*) Arconsat, Aubusson-d'Auvergne, Augerolles, Bort-l'Étang, Bulhon, Chabreloche, Châtelon, Crevant-Laveine, Culhat, Dorat, Escoutoux, Joze, Olmet, Orléat, Paslières, Sainte-Agathe, Saint-Flour-l'Étang, Saint-Jean-d'Heurs, Saint-Victor-Montvianeix, Sauviat, Vinzelles, Viscomtat, Vodable-Montagne, Vodable-Ville.

SAINT-RÉMY-SUR-DUROLLE ■ Le maire, Frédéric Chonier, présente les projets de sa commune pour 2022

Un nouveau parking dans le bourg

La municipalité de Saint-Rémy-sur-Durolle poursuit ses chantiers cette année, entre aménagement du bourg, réhabilitation, et projets autour du photovoltaïque.

Fanny Guiné
fanny.guine@centrefrance.com

Les chantiers s'échelonneront dans le bourg ou autour du plan d'eau, en 2022 à Saint-Rémy-sur-Durolle. Avec une volonté pour la municipalité : réaliser des travaux en minimisant les coûts, et en privilégiant les partenariats public-privé, quand c'est possible.

■ **Un nouveau parking en centre-bourg.** C'est le gros chantier de l'année. Actuellement, le long de l'avenue des Bruyères, les riverains et clients du restaurant Le Pizzaiolo n'ont pas d'autre choix que de stationner le long du trottoir. La municipalité a planché sur ce problème : un parking « d'une douzaine de places » va être créé en face du restaurant, à la place de jardins en friche. « On a racheté le foncier pour 20.000 €. Le lancement de l'appel d'offres est imminent », indique Frédéric Chonier, le maire. En



TRAVAUX. Un parking d'une douzaine de places va remplacer des jardins en friche (à droite), en face du restaurant « Le Pizzaiolo », à Saint-Rémy-sur-Durolle.

plus du stationnement, un abri à vélo sera installé et un espace paysager et de voirie sera créé en contrebas, avec des jeux pour enfants et des bancs. Le coût des travaux est estimé à 90.000 €, avec 80 % de subventions espérées. L'avenue des Bruyères sera aussi limitée à 30 km/h sur cette zone.

■ **Deux ombrières photovoltaïques.** Deux parkings

– ceux du cimetière et de l'école élémentaire – vont être équipés d'une ombrière, couverte de panneaux photovoltaïques : les voitures seront protégées de la chaleur ou du gel. « Cela ne coûte rien à la commune. C'est un partenariat avec l'entreprise Ombrières d'Auvergne. Nous avons négocié un montage financier intéressant : l'entreprise va nous

verser une avance sur les redevances à percevoir de 10.000 €, qui va nous permettre de payer la réfection du mur du cimetière. » Les ombrières permettront à terme de recharger un véhicule électrique grâce à une borne, alors que des chéneaux pourront récupérer les eaux pluviales. Les deux parkings seront éclairés grâce à l'énergie solaire.

■ **La poursuite des travaux du bâtiment de tennis.** La tranche 2 des travaux va être entreprise : des baies vitrées sont à changer, une partie du bardage doit être reprise tout comme l'électricité et la pose d'une résine neuve au sol. La vidéosurveillance va être installée. Coût : 140.000 € pour cette tranche, dont 80 % de subventions espérées. Une centrale photovoltaïque de 500 m² doit être posée sur la toiture, grâce au partenariat avec « Toi et Toits », sans aucun coût pour la collectivité.

■ **La digue au plan d'eau.** Du retard a été pris sur ce projet qui doit finalement démarrer cet automne. Objectif : « élargir fortement » la promenade piétonne sur la digue du plan d'eau. La voie sera également mise en sens unique « pour favoriser le déplacement des piétons, des personnes à mobilité réduite », poursuit le maire. Coût : environ 80.000 €.

■ **Une résidence Âges et Vie en projet.** Alors que celle de Chabreloche va être inaugurée en mai, une résidence Âges et Vie est aussi en projet à Saint-Rémy. Elle sera construite

autour du plan d'eau, en face des terrains de pétanque. La parcelle communale a été vendue à la société privée, qui veut bâtir seize studios adaptés à la perte d'autonomie et destinés aux personnes âgées. « Ils ont été séduits par la proximité des kinés, du spa et du camping. C'est un beau projet pour la commune », conclut le maire. ■

➔ ET AUSSI

ÉGLISE

La restauration de l'église va démarrer. La campagne de dons lancée par la Fondation du patrimoine fin 2020 a permis de récolter 42.000 € pour l'instant. Le reste des travaux (estimés à 145.000 € au total) sera financé par les subventions.

TERRE DE JEUX 2024

La commune a candidaté au label « Terre de jeux 2024 ». Si elle est retenue, elle pourra organiser des événements avant et pendant les Jeux Olympiques de Paris, afin de promouvoir les valeurs du sport et sa pratique.

ABRIS À VÉLO

Quatre abris à vélo vont être installés : un sur la place de l'église (doté d'une prise pour recharger les vélos électriques), un sur le futur parking et 2 au plan d'eau.

Retour
SOMMAIRE

ÉDUCATION ■ Alors que la carte scolaire sera dévoilée ce mercredi, élus et parents d'élèves sont déjà mobilisés

Des classes sur la sellette en Livradois-Forez

Au moins 35 fermetures de classes sont annoncées dans le cadre de la future carte scolaire. Un projet qui ne passe pas en Livradois-Forez, où la mobilisation s'organise dans plusieurs écoles.

Fanny Guiné et François Jaulhac
thiers@centrefrance.com

Quand vient la fin de la traditionnelle période de vœux, avant le mois de février, élus et parents d'élèves sont nombreux à en faire un dernier : que leur école ne perde pas de classe à la rentrée suivante. Les petits villages sont habitués aux mobilisations, pour sauver une ou plusieurs classes.

Alors que la carte scolaire sera officiellement dévoilée mercredi par la Direction académique des services de l'Éducation Nationale, des menaces pèsent sur certaines écoles rurales, selon les premières pistes de travail révélées vendredi dernier. « Il n'y aura pas plus de 35 fermetures de classes et aucune fermeture d'école », assureait le directeur académique, Michel Rouquette, alors que 44 projets de fermeture de classes et 21 ouvertures ont été annoncées de son côté par le SNUipp-FSU 63 dans le Puy-de-Dôme.

1 RPI de Tours-sur-Meymont/La Chapelle-Agnon. L'an passé déjà, une classe était menacée de fermeture mais avait pu être sauvée, après une forte mobilisation des élus, enseignants et parents d'élèves. Le même scénario se dessine cette année encore. Le RPI (Regroupement pédagogique intercommunal) compte trois classes, deux à Tours-sur-Meymont et une à La Chapelle-Agnon. S'ils sont 48 élèves cette année, ils ne seraient que 44 en septembre prochain. « Nous avons dix départs au collège. Cela nous faisait craindre une hémorragie, mais nous avons six "toute petite section" qui arrivent ! Sauf qu'ils ne sont pas comptés dans les calculs... », regrette Fabienne Gachon, maire de La Chapelle-Agnon. Conséquence, quatre niveaux, du CE1 au CM2, pourraient se côtoyer dans la classe du village. « On ne restera pas les bras croisés. On déshabille Paul pour habiller Jacques, aux dépens de la ruralité », s'alarme Bruno Paul. Pierre-Étienne, père de Mewen, 7 ans et aussi délégué des parents d'élèves, est très inquiet : « On n'a pas de forts ef-



À VOLLORE-VILLE. Outre la pose de banderoles devant l'école, les parents d'élèves ont aussi lancé une pétition sur internet (via change.org) qui avait déjà recueilli, hier soir, plus de 1.500 signatures.

s'insurge l'élève. Une pétition circule alors qu'une mobilisation devant la sous-préfecture d'Ambert se prépare déjà, samedi.

« On déshabille Paul pour habiller Jacques, aux dépens de la ruralité »

2 RPI de Saint-Germain-l'Herm/Fournols. Le Livradois est aussi touché par la fermeture d'une classe dans ce RPI. Actuellement, il y a trois classes de maternelle et élémentaire à Saint-Germain-l'Herm et une classe de CM1-CM2 à Fournols. « On fonctionne comme cela depuis le début du RPI il y a trois ans », indique Bruno Paul, maire de Fournols. Et même si les élèves seront plus nombreux à la rentrée prochaine (entre 59 et 63, contre 56 actuellement), une classe pourrait fermer à Saint-Germain-l'Herm. « On ne comprend pas, la population d'élèves augmente et on fermerait une classe ? On risque de bloquer le dynamisme de nos communes », s'alarme Bruno Paul.

Pierre-Étienne, père de Mewen, 7 ans et aussi délégué des parents d'élèves, est très inquiet : « On n'a pas de forts ef-

fectifs, concède-t-il, mais justement ça permet un meilleur accueil et une qualité pédagogique. Ce qui m'alarme au-delà de cette fermeture, c'est la spirale dans laquelle on s'enfonce, la perte progressive des services publics. » Pierre-Étienne pointe un autre constat, celui de l'installation de nouveaux arrivants, amplifiée par la crise du Covid. « Cette classe est nécessaire, sinon on va se retrouver avec des classes trop chargées. » Des banderoles vont être posées à l'entrée de l'école. « Mardi (ce soir N.D.L.R.), on doit rencontrer l'inspecteur d'académie avec les élus. Et une pétition est d'ores et déjà en ligne. »

3 École de Vollore-Ville. Le spectre de la fermeture de classe, le maire Pierre Roze pensait l'avoir conjuré depuis longtemps. En effet, à la prochaine rentrée, c'est un contingent de 14 élèves qui va quitter le CM2 quand, dans le même temps, seulement 5 arrivées sont prévues. De quoi déséquilibrer les effectifs qui passeraient de 54 élèves actuellement et trois classes (les maternelles, les CP-CE1-CE2 et CM1-CM2) à 45 et deux classes donc. « La connaissance de ce contingent ne date pas d'hier, mais de 2013. On savait qu'ils partiraient et on avait fait nos calculs. À un ou deux près, on passait le cap en 2022-

2023. » Le maire en veut pour preuve les 6 naissances enregistrées en 2020, les trois appartements en cours de rénovation sur la commune qui vont retrouver des locataires ou les nouveaux arrivants. « Prendre à la hâte une décision de fermer ne me paraît pas du tout adapté », estime le maire qui a rencontré l'inspectrice de circonscription d'Ambert. En attendant, les parents d'élèves se mobilisent avec la diffusion d'une pétition, de courriers et la pose de banderoles devant l'école.

4 École de Ravel. La commune de Ravel compte trois classes multiniveaux, de la maternelle au CM2. L'une d'entre elles serait menacée, selon les pistes de travail de la direction académique. « On veut attendre la décision de mercredi pour réagir, mais je suis inquiète et contre cette décision, affirme la maire, Michelle Cierge. Des classes avec plus de 25 élèves... Si ça se confirme, ce ne serait pas justifié et ça poserait des interrogations sur la capacité d'accueil. »

5 RPI de Brousse/Saint-Jeandès-Ollières/Sugères. « Cette fermeture est injustifiée. Il est indispensable de préserver le peu de services publics encore présents dans nos campagnes », militent les maires des trois communes en RPI depuis

20 ans, avec six classes actuellement. Outre la crainte « de classes surchargées à triple niveau dans lesquelles le soutien scolaire et la continuité pédagogique de classe en classe deviendront impossibles », ils pointent aussi le déséquilibre que causerait au RPI la suppression d'une classe. Là aussi, la mobilisation a déjà démarré depuis mi-janvier entre banderoles et pétition qui a déjà recueilli 1.500 signatures.

6 École de Viscomtat. « On a beau se battre, on ne peut pas lutter face à une montagne », reconnaît Didier Cornet, maire de Viscomtat. La suppression d'un poste est annoncée pour la petite école de 20 élèves, qui ne devrait en compter que 15 à la prochaine rentrée. « On a fait notre possible pour la conserver, mais l'évidence est là », ajoute l' élu qui militait pour un RPI avec Celles-sur-Durolle et Vollore, qui n'avait pu se faire. ■

ET AUSSI

En maternelle. Une classe de l'école maternelle Fernand-Roux serait menacée à Puy-Guil-laume. « Deux élèves arrivent à la rentrée de février, on travaille pour garder nos quatre classes, dont celle de toute petite section », précise Bernard Vignaud, le maire.

ENSEIGNEMENT ■ Pour la 4^e année, le lycée Jean-Zay recevait la finale régionale du challenge robotique « RobotFly »

Le challenge de faire aimer la robotique

Au-delà du seul aspect technique, la robotique représente l'avenir en termes d'emplois. C'est le message passé, hier matin, au lycée Jean-Zay à Thiers où se tenait la finale régionale du challenge « RobotFly ».

François Jaulhac

francois.jaulhac@centrefrance.com

Deux époques cohabitaient hier matin sur le plateau technique du lycée Jean-Zay, à Thiers. Celui des traditions avec le montage d'un couteau par la Confrérie du couteau Le Thiers* et celui de la robotique. Une cohabitation, finalement naturelle, permise par l'organisation pour la 4^e année dans les murs du lycée technologique de la finale régionale du challenge robotique « RobotFly ».

Douze équipes en lice

Après une édition simplifiée en 2021 compte tenu du contexte sanitaire, cette année 36 étudiants de BTS ou DUT étaient en lice dans douze équipes de 3 personnes, constituées dans 6 établissements : les lycées Jean-Zay à Thiers, Lafayette et Godefroy-de-



ÉPREUVES. Trois épreuves étaient proposées afin de départager les 12 équipes en lice, dont une épreuve sur la cellule robotisée industrielle.

Bouillon à Clermont-Ferrand, les IUT Génie industriel et maintenance (GIM) de Clermont-Ferrand, Roanne et le lycée polyvalent Monnet-Mermoz d'Aurillac. « Tous sont dans des formations liées à la maintenance, l'automatisme et la mécanique », explique David Bonnet, directeur délégué aux formations profession-

nelles et technologiques de Jean-Zay. Au programme pour eux, trois épreuves : une de programmation-simulation sur informatique ; une autre sur la cellule robotisée industrielle où il s'agit de programmation par apprentissage avec des points de passage pour faire le même cheminement et une épreuve sur la réali-

té augmentée où les élèves doivent programmer des points de passage mais en réalité augmentée « comme s'ils avaient la cellule réelle devant eux ». Pour ces épreuves, « il faut faire preuve de précision, d'attention, il faut bien enregistrer toutes les informations qu'on va leur donner et être minutieux », souligne Jean-Michel Raconnet,

enseignant en BTS CRSA à Jean-Zay. Les concurrents n'étaient pas pour autant lâchés seuls, mais guidés par des enseignants. « Ils apprennent et découvrent car la plupart sont des 1^{er} année et n'ont jamais travaillé sur des robots. Ça leur fait voir tous les atouts. Ce n'est pas un jouet, une cellule comme celle-là, c'est 100.000 € ! »

À cela s'ajoutaient aussi des stands de démonstration des matériels de 9 so-

ciétés liées à l'automatisme et à la robotique, et celui de la Confrérie, « pour que les élèves déconnectent un petit peu et qu'ils voient les techniques artisanales », souligne David Bonnet. À l'issue de cette journée, le trophée, réalisé par des élèves thiernois, devait être remis à l'équipe lauréate. Quatre équipes représenteront l'Académie de Clermont-Ferrand pour la finale nationale à Cluses (Haute-Savoie) fin mars. ■

■ « Il y a de gros besoins »

Au-delà du challenge, le but de cette journée était aussi de donner le goût de l'industrie aux élèves. « Sur nos formations post Bac en BTS - Conception de produits industriels (CPI) ; Conception réalisation de systèmes automatiques (CRSA) et Europlastics et composites - on est à moitié d'effectif », précise David Bonnet, alors même que le secteur est très porteur actuellement. « En France, la robotique se développe de plus en plus, il y a de gros besoins suite au retard qui a été pris. Il y a des entreprises ici qui cherchent des apprentis, des jeunes déjà formés pour les embaucher sur le bassin de Thiers mais aussi ceux de Clermont-Ferrand, Saint-Étienne, Andrézieux-Bouthéon... » D'où un travail important de communication à faire, car même si les élèves sont attirés par la sophistication des matériels, « certains peuvent avoir peur de la complexité de la mise en œuvre. C'est tout l'objectif de former des gens. » Il y a aussi un changement de paradigme à mener : « Avant le bac, le terme de technique a toujours cette image passiste, d'être dans un milieu sale, poussiéreux alors que ça n'est pas du tout le cas ! »

Retour
SOMMAIRE

TRANSPORT ■ Les écoliers ont participé au concours de dessin du SMTut

Leur vision du futur récompensée

Le 2^e concours de dessins du SMTut et Keolis Pays des Volcans vient de récompenser ses participants. Leurs dessins devaient présenter leur vision des bus du futur.

François Jaulhac

francois.jaulhac@centrefrance.com

« Imaginez le bus du futur » : c'était le thème du 2^e concours de dessins organisé par le Syndicat mixte des transports urbains du bassin thiernois (SMTut) en partenariat avec la société de transport Keolis Pays des Volcans. Ainsi, du 1^{er} au 17 décembre derniers, les participants pouvaient déposer leurs œuvres soit par e-mail, soit par courrier ou sur la page Facebook du syndicat. Puis, du 20 au 24 décembre, c'était au tour des internautes de s'exprimer et de voter pour leurs œuvres préférées. Deux classements étaient prévus : un pour les écoles,



GAGNANTS. La remise des récompenses du 2^e concours avait lieu lundi en fin d'après-midi, au siège de Thiers Dore et Montagne.

un autre pour les enfants de moins de 13 ans des 30 communes de Thiers Dore et Montagne, Peschadoires, Saint-Jean-d'Heurs et Lezoux. Au final, cinq classes ont participé dont quatre sur Thiers à l'école

George-Sand, où ce sont les maternelles qui l'emportent devant les CE1 et les CM1-CM2 et CE2 de l'école du Moutier, ainsi que les CM2 d'Escoutoux. Pour le concours individuel, six participants ont été comptabilisés, tous ré-

compensés, Vanessa Da Silva, de Peschadoires, arrivant en tête. La remise des prix s'est déroulée lundi, au siège de TDM, entre tablettes à dessin LCD, palettes complètes d'artiste ou un voyage en bus pour la classe victorieuse. ■

Retour
SOMMAIRE

VOLLORE-MONTAGNE ■ Le maire a présenté sa commune à la sous-préfète

Des projets pour attirer des familles

Accompagné de ses adjoints, Jean-François Delaire, maire de Vollore-Montagne, a reçu Judith Husson, sous-préfète de Thiers, jeudi dernier, afin de présenter les réalisations en cours et les projets de développement de la commune.

De l'aménagement du plan d'eau, en passant par les travaux d'accessibilité de la mairie et de l'école, jusqu'aux actuels travaux de rénovation du bourg, l'équipe municipale a mis en place plusieurs projets conséquents. « Les finances de la commune sont capables d'absorber ces travaux grâce à l'appui des partenaires, principalement l'État, le Département et la Région », a expliqué l' élu. Ainsi, l'aménagement du plan d'eau n'aura coûté à la commune que 4 % de la facture totale. La réhabilitation du bourg n'a, quant à elle, demandé à l'heure actuelle que 30 % d'autofinancement à la commune.

L'école, une priorité

De quoi permettre à la municipalité d'entreprendre en parallèle la rénovation de la bibliothèque ainsi que l'achat d'équipement numérique pour l'école.



À LA PISCICULTURE. La sous-préfète Judith Husson (à droite), en visite à Vollore-Montagne, aux côtés du maire Jean-François Delaire, d'Alexandre Viale, nouvellement installé sur la commune et gérant de la pisciculture, et des adjoints Denis Cabaussel, Cathy Bonnefoy et Yves Dubien.

Pour l'équipe municipale, la défense de la petite école de Vollore-Montagne reste une priorité. « L'année dernière, nous avons défendu nos deux classes car l'école est une dynamique au sein du village. » Dans ce sens, un terrain de 5.800 m² a été délimité en parcelles pour accueillir de futurs logements au cœur du village. Cela pourrait permettre l'installation de familles avec enfants sur la commune. La demande de certificat d'urbanisme est en cours.

La visite s'est prolongée

aux Scieries du Forez, implantées au cœur d'un massif forestier remarquable, avant de se clôturer à la pisciculture du Moulin de la Goutte (*).

Créée en 1973 par la famille Cathonnet, l'entreprise a été transmise en juin dernier à un couple de jeunes Varois : Laetitia et Alexandre Viale. Les premiers mois du couple au sein de leur nouvelle entreprise semblent présager de belles choses, et le bilan de leur premier été est encourageant. La particularité du site est de permettre aux jeunes piscicul-

teurs la production de poissons de A à Z. Alexandre sélectionne des reproducteurs dans ses bassins, récupère les œufs fécondés sans blesser l'animal et conduit tout le cycle d'élevage qui lui permettra deux ans plus tard de proposer un beau poisson à la vente. Les entrepreneurs ont pour projet la création d'un labo de transformation afin de proposer des produits encore plus diversifiés. ■

(*) Lieu-dit La Goutte à Vollore-Montagne. Tel : 04.73.53.77.49. Facebook : pisciculture du Moulin de la Goutte.

Retour
SOMMAIRE

POLITIQUE ■ La majorité municipale a présenté, lundi soir, ses budgets primitifs et ses projets d'investissements

Des « efforts » sonnants et trébuchants

Quatre heures ont été nécessaires pour venir à bout de l'ordre du jour du conseil municipal de Thiers, lundi soir. En cause : l'examen complexe des comptes administratifs 2021 et des budgets primitifs 2022. Et son lot de réserves dans les rangs de l'opposition...

Geneviève Thivat
genevieve.thivat@centrefrance.com

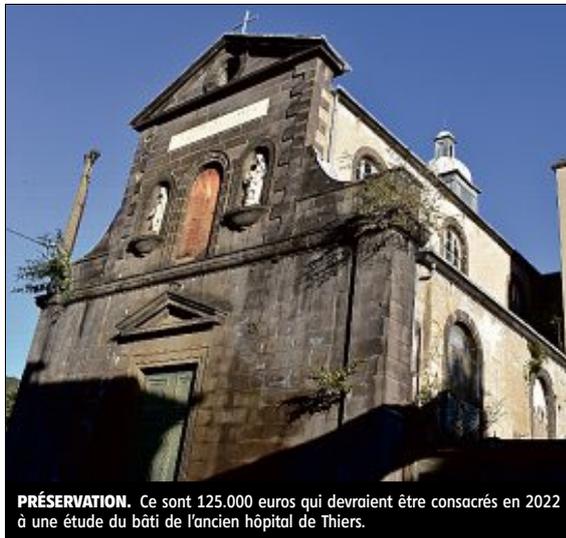
Conseil municipal fleuve lundi soir, à la salle Espace. Les élus thiernois ont, en effet, eu à se pencher notamment sur les comptes administratifs et de gestions de 2021 et sur les budgets primitifs de 2022.

Que retenir de la présentation de près de trois heures de ces données comptables par le maire de Thiers, Stéphane Rodier ?

1. Le maintien des taux des taxes locales. D'abord une information qui concerne tous les contribuables de la cité coutelière : la pression fiscale locale restera inchangée en 2022. L'équipe municipale a décidé de figer le taux de la taxe d'habitation, cette année encore, et demeure donc à 14,33 %.

Le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties inclut le taux départemental de 2020 de 20,48 % auquel s'ajoute le taux communal. Ce dernier reste inchangé à 23,20 %, soit un taux global de 43,68 %.

Le taux de la taxe sur le foncier



PRÉSERVATION. Ce sont 125.000 euros qui devraient être consacrés en 2022 à une étude du bâti de l'ancien hôpital de Thiers.

non bâti s'appliquera, lui aussi, de manière identique en 2022, à hauteur de 92,28 %.

2. Un autofinancement de la commune en nette hausse. Les efforts de l'équipe municipale en place semblent payer : la capacité d'autofinancement en 2021 a presque doublé au regard des comptes administratifs de 2020 et 2021. « Une amélioration », saluée par le maire et à mettre au crédit des « efforts », effectués depuis l'installation de son équipe municipale. « Le budget demeure fragile », a toutefois prévenu le premier magistrat.

Pour rappel, le montant de la dette s'élevait au 31 décembre

2019 à plus de 17,8 millions d'euros. Le total de l'encours au 31 décembre dernier se monte désormais à 17,3 millions d'euros.

Dans l'opposition, Éric Boucourt (« Mieux vivre à Thiers ») a par ailleurs regretté : « Ce budget est à la fois trop ambitieux et pas assez. On a un plan pluriannuel d'investissement très chargé avec un taux des taxes locales qui se maintient. » L'élu redoute d'éventuelles conséquences sur le fonctionnement des services et leurs personnels.

3. La fin et le début des travaux de projets « structurants »

pour la cité coutelière en 2022. L'examen des dépenses d'investissement prévues en 2022 au budget primitif a permis de dresser un tour d'horizon des projets dit « structurants ».

Ainsi vont se terminer cette année les travaux de la médiathèque avec un solde de plus de 763.000 euros en 2022 ; ceux de l'hôtel de ville, avec une enveloppe de plus de 157.000 euros, l'ex Pôle Emploi avec près de 22.000 euros et enfin la vidéo-protection et ses 200.000 euros. Vont débiter cette année les travaux au Creux de l'Enfer, sur un investissement prévu de quelque 2,5 millions d'euros, ce sera un million cette année ; le conservatoire de danse et de théâtre, 400.000 euros cette année sur plus de 700.000 euros prévus ; 250.000 euros seront consacrés au chantier des Forges Mondière et 282.500 euros au Paquebot. Les équipements sportifs ne seront pas en reste en matière d'investissement en 2022 avec des travaux d'entretien qui s'avèraient indispensables, pour la majorité municipale.

4. Quid de l'ancien hôpital ? Ce sont 125.000 euros qui devraient être consacrés en 2022 à l'ancien hôpital. « Il s'agit de financer une étude sur le bâti afin de dresser un état des lieux. Et ceci dans l'attente de trouver une solution », a précisé Stéphane Rodier. Ce bâtiment ne pouvant être démolit au regard de son intérêt patrimonial.

D'autres sommes consacrées à des lieux, tels le Paquebot, les Forges Mondière, le Creux de l'Enfer ont poussé Tahar Bouanane (« Gauche solidaire et éco-

logiste »), à s'élever contre les choix faits par l'équipe municipale aux commandes de la Ville : « Les orientations que vous avez prises ne correspondent pas aux priorités des habitants contribuables. » Trop de culture, en somme, selon lui. Et un budget communication qui exploserait. Le maire lui a rétorqué qu'il n'a que doublé entre l'ancienne mandature et l'actuelle avec le déploiement « nécessaire » d'un nouveau site Internet et la publication, cinq fois par an, d'une revue municipale.

5. Lotissement du Parc de la Roche. Autre serpent de mer bien connu des Thiernois : la vente des terrains du lotissement du Parc de la Roche. Le sujet fut lancé autour du prix de vente des terrains à un vote pour approuver un « nouveau » prix qui reste inchangé à 65 euros le mètre carré mais intégrant désormais la TVA sur marge. Dans les rangs de l'opposition, les élus à l'instar de Claire Joyeux (« Gauche solidaire et écologiste ») qui a qualifié le sujet de « feuilleton sans fin », se sont inquiétés de l'absence d'acquéreur : « Pourquoi, il n'est pas attractif ? Que peut-on faire pour favoriser les ventes ? » L'une d'elles serait enfin en bonne voie d'être conclue, a annoncé David Derossis, adjoint au maire. Et d'autres acquéreurs seraient intéressés. À suivre donc... ■

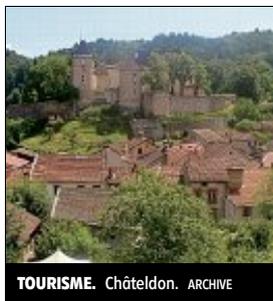
➔ **Un nouveau conseiller.** Suite à la vacance d'un siège de conseiller municipal, Christophe Manka, suivant de la liste de la majorité, devient conseiller municipal de la Ville de Thiers.

Le guide de visites touristiques réédité

Le dernier point à l'ordre du jour du conseil municipal a porté sur la réédition du guide de visites, « Villes et bourgs de caractère du Livradois-Forez » car les stocks de cet ouvrage s'avèrent épuisés.

« Ce guide est particulièrement apprécié des habitants et des touristes valorisant ainsi les richesses patrimoniales et historiques, via des circuits de découverte de la ville », a rappelé Pierre Contie, adjoint au maire.

« Les six communes adhérentes en 2022 (Ambert, Billom, Châteldon, Courpière, Olliergues et Thiers) ont un projet commun de mutualiser l'offre et de rationaliser les dépenses



TOURISME. Châteldon. ARCHIVE

dans le cadre d'un groupement de commandes. La coordination sera assurée par le syndicat mix-

te du Parc naturel régional Livradois-Forez. » Le projet comprend trois volets : une nouvelle maquette du guide à partir de l'original ; une traduction en anglais ; une impression à 5.000 exemplaires en français et 2.000 en anglais.

La participation de la commune de Thiers se fera à hauteur d'un sixième des 40 % du montant total du projet soit 1.667 euros ; les 60 % restant étant pris en charge par le Parc naturel régional Livradois-Forez. Le coût prévisionnel du projet se monte à 25.000 euros TTC. Le projet a été approuvé par les élus. ■

Un jeune chercheur employé de la Ville

Le dispositif des Conventions industrielles de formation par la recherche (Cifre) permet de bénéficier d'une aide financière pour recruter un jeune doctorant dont les travaux de recherche, encadrés par un laboratoire public de recherche, conduiront à la soutenance d'une thèse.

Le jeune chercheur est embauché dans la structure, fait partie des équipes et des services. Il, ou elle, mène conjointement une mission opérationnelle pour la collectivité et sa recherche, sur un sujet d'intérêt commun.

Son temps est partagé entre la structure d'accueil et l'université. La collectivité qui embauche le doctorant peut recevoir une

subvention de 42.000 € sur les trois années de la thèse, sous réserve d'éligibilité du dossier. Le reste à charge pour ce poste de doctorant sera porté par une subvention Leader en partenariat avec le Parc naturel du Livradois Forez.

Lundi soir, les élus ont décidé de créer un emploi de doctorant au sein de la Ville de Thiers, de le pourvoir en partenariat avec l'Université d'Auvergne et de faire une demande de subvention auprès de l'Association nationale de la recherche et de la technologie. Ces recherches devraient concerner sur l'expérimentation Territoire zéro chômeur longue durée. ■

Retour
SOMMAIRE

POLITIQUE ■ Un label financé par les cotisations de ses membres dont Thiers

Le label 3 @ à la Ville de Thiers

La Ville de Thiers continue sur sa lancée en matière de numérique. Elle décroche une arobase de plus cette année pour un total de 31 actions présentées au jury du label Territoires, Villes et Villages Internet.

Geneviève Thivat
genevieve.thivat@centrefrance.com

Le 3 février, le palmarès des collectivités labellisées Territoires, Villes et Villages Internet a été dévoilé.

Après avoir été évaluées par un jury indépendant composé d'universitaires, de représentants d'associations d'élus et experts, les 254 collectivités participantes ont découvert leurs distinctions allant d'une à cinq arobases en fonction de leurs initiatives. En un an, Thiers passe ainsi de 2@ à 3@ pour ses actions numériques en interne mais aussi auprès de la population.

Un nouveau site Internet

« L'an passé, nous avons 25 actions, prévues, en cours ou réalisées. Nous en avons présenté 31 cette fois, décrit Vincent Petitjean, conseiller municipal délégué au numérique et



ÉLU. Vincent Petitjean, conseiller municipal délégué au numérique et au télétravail, a œuvré dans l'obtention de ce label.

au télétravail. Cela démontre la dynamique dans laquelle nous nous inscrivons en matière de numérique et portée par l'ensemble des services et acteurs du territoire, comme le SM-Tut ou la Maison du tourisme. »

Ainsi dans le cadre du développement des maisons France Services, la Poste du centre-ville est labellisée étape numérique. La Ville prévoit aussi le déploiement des offres de

médiation numérique, au sein de la médiathèque qui devrait ouvrir ses portes au printemps. Le site internet de la commune a aussi été remanié et a ouvert depuis la mi-janvier : « Les services de la Ville ont été associés à son élaboration et sa conception. Ce site présente l'avantage d'être évolutif, que ce soit en fonction de la fréquentation ou en fonction de remarques qui pourraient nous être fai-

tes... » Parmi ces 31 actions de la Ville de Thiers, se trouve également le projet d'espace partagé de télétravail dans le bâtiment de l'ancien Défi Mode ; la consultation de la population sur tel ou tel aménagement urbain ; les vidéos faites sur les commerçants destinées à améliorer la fréquentation de leur établissement suite aux mesures sanitaires ; la plateforme numérique du Creux de l'Enfer ; la volonté de la Ville de s'orienter vers des logiciels libres ; le plan numérique pour les écoles avec l'acquisition de matériel informatique reconditionné... « Un des enjeux de plus en plus fort de notre politique publique est de s'orienter vers du numérique vert ou du moins responsable. »

L'élue de préciser : « Territoires, Villes et Villages Internet, ce sont aussi des formations pour les élus et puis une banque de données de quelque 14.000 actions menées par les collectivités labellisées. » De quoi se donner des idées pour de nouvelles actions en matière de numérique en interne ou en externe, à Thiers. ■

Retour
SOMMAIRE

COUTELLERIE ■ L'enquête publique est lancée pour la demande d'indication géographique Laguiole entre Thiers et Aubrac

Une IG pour s'unir, pas pour s'entretuer

Jusqu'au 21 mars 2022, l'enquête publique pour la demande d'IG Laguiole unissant Aubrac et Auvergne est ouverte. Une IG rassembleuse mais qui n'oublie pas de rappeler certaines vérités oubliées à dessein.

François Jaulhac
francois.jaulhac@centrefrance.com

Pourquoi la métaphore médiatique devrait-elle être nécessairement guerrière ou synonyme de trahison lorsqu'il est question de l'Indication géographique (IG) autour du Laguiole ? On peut aussi sortir les couteaux pour partager un bon moment et pour s'entendre autour d'un repas.

C'est l'idée qui a guidé la conférence de presse que vient de tenir l'association « Couteau Laguiole Aubrac Auvergne » (CLAA), vendredi dernier, en mairie de Thiers autour de la demande d'IG, partagée pour les deux territoires. « Thiers n'est absolument pas en guerre contre Laguiole », précisait d'emblée Aubry Verdier, le président de CLAA afin de faire taire les tensions des dernières semaines, nées du dépôt de leur dossier, en novembre 2021 et le lancement de l'enquête publique, le 21 janvier 2022, sur le site de l'Inpi (Institut national de la propriété intellectuelle).

« Thiers n'est absolument pas en guerre contre Laguiole »

« Notre position est rassembleuse, fédératrice avec des couteliers laguiole et le bassin de Thiers face à quelques Laguiole qui tentent d'obtenir l'IG juste pour eux », complétait Aubry Verdier souhaitant aussi « mettre un terme aux contre-vérités ».

Les forces en présence

Il revenait d'abord sur les forces en présence. CLAA compte ainsi 41 adhérents, pour 38 opérateurs (fabricants, sous-traitants) dont 2 à Laguiole. Le Laguiole représente 43 M€ sur le



SAVOIR-FAIRE ET FAIRE-FAIRE. La demande d'IG déposée par CLAA concerne trois familles de couteaux : les fermants ou pliants, les sommeliers et les couteaux de table. **DESSIN JEAN-LOUIS GORCE**

bassin pour 400 emplois. Côté Laguiole, une demande d'IG a été déposée le 24 novembre 2020 par l'organisme de défense et de gestion qu'est le Syndicat des fabricants aveyronnais du couteau de Laguiole, composé de sept coutelleries, pour 4 dirigeants, et une économie locale qui pèse pour 15 M€.

Le contenu du dossier

Qu'y a-t-il dans le dossier déposé sur le site de l'Inpi par CLAA ? « C'est un dossier vérité », assénait Aubry Verdier, traitant tant de la définition du produit que de la zone géographique demandée, fut-elle disjointe, « ce n'est pas un problème. On a étudié tous les paramètres pour qu'ils conviennent à n'importe quel acteur des deux territoires. »

Mais il y est surtout question d'Histoire. « Nous apportons toutes les preuves et archives que Thiers et Laguiole sont liées », affirmait Aubry Verdier, se référant en comparaison au dossier présenté voilà un an par le syndicat aveyronnais : « Thiers était mis de côté. Ils nous faisaient passer pour des concurrents et même pour ceux qui auraient entraîné la chute de

Laguiole. C'est une contre-vérité majeure. »

Pour le président de CLAA, il y a de la légitimité dans son dossier. « Thiers a toujours été dans l'ombre de ses clients. Le consommateur a été plus ou moins induit en erreur, en tout cas pas informé que le couteau qu'il achetait à Laguiole était tout ou partie fabriqué à Thiers », rappelait-il. Il insistait aussi sur les preuves contenues dans le dossier, notamment que « Thiers a baptisé le couteau Laguiole de son nom (un dépôt de marque a été effectué le 27 août 1868 au tribunal de commerce de Thiers par Annet Roddier-Fauchery, N.D.L.R.). Le couteau a donné sa notoriété au village et pas l'inverse. »

« Il n'y a pas d'avenir dans la division mais dans l'unité »

Et le bassin thiernois lui a permis de perdurer : « Le Laguiole aurait sans doute disparu si Thiers n'avait pas été le fil conducteur de sa préservation. » Et aujourd'hui encore avec son bassin autonome ou sa forma-

tion en coutellerie. Des services justement utilisés en Aveyron, faisant rappeler par Aubry Verdier qu'« on ne peut pas critiquer d'un côté une entreprise et user de ses services de l'autre ».

Mais le président de CLAA n'oubliait pas qu'il est aussi question d'union : « Cela n'enlève rien aux qualités de marketing des Laguiole, leur faire-savoir. Ensemble, on pourra être meilleurs que seuls et isolés. » « On est bien dans une logique de partage, de coopération territoriale et pas de concurrence territoriale », appuyait aussi le maire de Thiers, Stéphane Roddier.

Le respect de la loi

Autre appui, celui du député André Chassaing qui rappelait sa participation à l'écriture du texte de loi en 2014 (*la loi du 17 mars 2014 relative à la consommation ou loi Hamon, N.D.L.R.*). Il insistait sur l'esprit de la loi et ajoutait que « l'IG n'est pas faite pour affaiblir une production industrielle mais pour tirer vers le haut l'ensemble des fabricants. L'IG bénéficiera autant au territoire de l'Aubrac qu'au Puy-de-Dôme.

« C'est du gagnant-gagnant. » Une position également suivie par le député européen et conseiller régional Brice Hortefeux : « Le problème n'est pas entre Thiers et Laguiole mais Thiers, Laguiole et la compétition internationale de pays tels que la Chine ou le Pakistan. Il faut combattre par cette unité. Il n'y a pas d'avenir dans la division mais dans l'unité », insistait-il.

« Il ne faut pas se tromper d'adversaire, achevait Aubry Verdier. Le Laguiole mérite une IG légitime, rassembleuse et éthique. On ne peut pas construire une IG sur un pied, on la laisse sur ses deux jambes et on la fait grandir. » Les couteaux sont donc bien sortis à Thiers mais pour partager. Pas pour s'entretuer. ■

INFO PLUS

Enquête publique. L'enquête publique ouverte sur la demande de l'association CLAA est consultable sur le site www.inpi.fr où le public (particuliers, entreprises et collectivités) est invité à consulter le dossier et formuler ses observations. Elle se clôturera le 21 mars 2022.

Retour
SOMMAIRE

ENVIRONNEMENT ■ Une opération qui vise toutes les municipalités du département du Puy-de-Dôme

En soutien à la rénovation des écoles

Main dans la main, le Département et l'Adhume proposent aux collectivités de postuler à leur dispositif destiné à faciliter grandement leurs démarches de rénovation énergétique de leurs écoles. Son nom de baptême : SCOLAEÉ

Geneviève Thivat

Il en est de ces architectures qui sont dignes d'un décor de cinéma. Cela fait presque 120 ans que des élèves franchissent le seuil de l'école primaire de Saint-Rémy-sur-Durolle. Et à contempler la bâtisse qui a conservé tout le charme de ses débuts, on imagine encore une ribambelle de marmots en culottes courtes bondissant hors les murs, la récré venue.

Mercredi, les enfants étaient en vacances. Les élus étaient, eux, sur le terrain, à s'émerveiller des prouesses du cabinet d'architecture en charge de travaux de rénovation et de mises aux normes énergétiques et d'accès aux personnes à mobilité réduite, notamment.

Après un an et demi de travaux, l'école a pu rou-



ÉLUS. Lionel Chauvin, Rémi Chabrilat et Frédéric Chonier étaient notamment accompagnés de Jean-Philippe Perret, vice-président du Département en charge de la transition écologique et de Bertrand Barraud, vice-président en charge des relations avec les collectivités territoriales.

vrir au retour des vacances de fin d'année, début janvier. Résultat un gain prévu de 64 % sur la consommation d'énergie. Un chantier exemplaire mené par cette municipalité de la Montagne thiernoise qu'ont voulu saluer Lionel Chauvin, président du Conseil départemental et Rémi Chabrilat, président de l'Adhume (NDLR : *agence locale de l'énergie et*

du climat). Un emblème en cette journée du lancement du projet SCOLAEÉ des deux partenaires. L'ambition de ce programme novateur dans le Puy-de-Dôme est de faciliter vingt projets de rénovation d'écoles, grâce à un financement optimisé et des choix techniques qui permettront d'améliorer le confort thermique et de baisser les consommations et les dépenses d'énergie.

Concrètement : proposer un seul interlocuteur aux communes sélectionnées à l'heure de faire des demandes de subventions et des experts les accompagnant, dès les prémices de leur projet de rénovation.

Un « pacte de financement »

« Plus qu'un accompagnement, le Département et l'Adhume proposent une rénovation clé en main, en

apportant leur expertise et leurs conseils depuis la phase d'études, jusqu'à la livraison des travaux, souligne Rémi Chabrilat. L'idée étant de soulager au maximum les communes des contraintes techniques et de répondre à un enjeu de transition écologique sur le territoire ».

Et Lionel Chauvin d'annoncer : « Ces opérations de rénovations énergétiques, réputées onéreuses, profiteront d'ores et déjà d'un financement subventionné de 80 % par le Département pour l'ensemble des études préalables, la prise en charge d'appareil de mesure et de l'appui à titre gratuit d'ingénieurs. Les financeurs publics - État, Région, Europe - partenaires des territoires, seront associés à ce projet en vue de concrétiser le pacte de financement. »

Même si sa commune n'a pas pu bénéficier de ce dispositif car il n'existait pas encore, Frédéric Chonier, maire de Saint-Rémy-sur-Durolle, a salué le privilège de mettre à disposition de l'Éducation nationale cet outil qu'est cette école « permettant aux enfants de construire

leur avenir professionnel et citoyen ». D'autant plus qu'il répond désormais aux exigences réglementaires de 2050. Résultat d'un investissement de plus de 853.000 €, subventionné à hauteur de 461.000 €. ■

➔ **Budget.** Le projet SCOLAEÉ représente un budget de plus de 762.000 € (études et ingénierie) reparté entre le Département et l'Adhume, dont près de 386.000 € de la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies.

CANDIDATER

Jusqu'au 31 mars. Cette opération s'adresse à l'ensemble des communes du Puy-de-Dôme désireuses de réaliser la rénovation énergétique de leur école primaire. L'appel à manifestations d'intérêt est lancé afin d'identifier les 20 communes qui bénéficieront de cet accompagnement. Un formulaire de candidature est à leur disposition sur www.puy-de-dome.fr, rubrique « Territoires », jusqu'au 31 mars. Courant avril, les vingt projets de rénovation d'écoles seront sélectionnés pour des réalisations en 2022 et 2023.

Retour
SOMMAIRE

ÉCONOMIE ■ Les municipalités innovent pour attirer des commerçants en centre-ville, comme à Courpière

« Ce local, je le vois comme un tremplin »

Émilie Picard vient d'ouvrir son salon de coiffure à Courpière. Elle bénéficie d'un bail et d'un loyer avantageux grâce à la Ville, qui propose ce coup de pouce afin de revitaliser le centre-bourg.

Fanny Guiné
fanny.guine@centrefrance.com

La vitalité d'un centre-ville ou d'un bourg dans un village est le cheval de bataille des municipalités. Pour endiguer la vacance commerciale, ces dernières rivalisent d'ingéniosité afin d'attirer des porteurs de projets et enfin rallumer les lumières dans les magasins vacants. Boutique éphémère (voir ci-dessous), événement atypique comme celui des Vitrites qui parlent à Ambert ou aides à l'installation, les idées sont nombreuses.

À Courpière, la municipalité vient de lancer une initiative elle aussi. Dans un bâtiment lui appartenant, au 19, place de la Cité administrative, une coiffeuse a rouvert cet ancien salon fermé depuis plusieurs mois, ce mardi. Émilie Picard, 37 ans, cherchait un local pour s'installer, alors qu'elle vient de terminer son brevet professionnel après une reconversion. « J'étais ambulancière et j'ai eu une gros-



COMMERCE. Émilie Picard a ouvert son salon de coiffure, place de la Cité administrative à Courpière, ce mardi.

se déception, j'ai eu envie de changement, de me faire plaisir. J'ai toujours aimé la coiffure », explique cette maman de deux filles. Elle a repris ses études à l'âge de 34 ans et exerçait jusqu'alors à domicile, ainsi que dans un Ehpad du Puy-de-Dôme pour refaire une beauté aux rési-

dents, activité qu'elle désire conserver en parallèle. « J'ai toujours voulu avoir mon salon. Mais vu le contexte actuel ce n'était pas évident... Et une cliente m'a parlé de ce local communal », détaille la coiffeuse de l'instant pour elles. La municipalité cherchait à

« retrouver de la vie en centre-bourg » et à rouvrir ce commerce. Ce bâtiment, qui va faire l'objet d'une réhabilitation dans quelques années, était idéal pour ce projet de « boutique test ». « L'idée n'est pas de se substituer à des bailleurs professionnels. C'est de permettre à

quelqu'un de s'installer à moindre coût, avec de la souplesse, pour tester son activité, mettre le pied à l'étrier », détaille Nicolas Dussaud, directeur général des services de Courpière.

Un loyer très attractif durant deux ans

La formule est « simple », poursuit-il : « On est sur un bail dérogatoire de deux ans, pour lancer son activité, avec un loyer moins cher. »

Émilie Picard, qui habite Sermentizon et est aussi pompier volontaire, ne voit que du positif avec ce bail : « Ce local ne fait que 15 m², mais c'est très bien pour commencer. L'emplacement est idéal, avec du stationnement et le loyer est très intéressant. Ce bail met en sécurité, on a moins peur de se lancer, je vois ça comme un tremplin ! » Si son activité fonctionne d'ici deux ans, la coiffeuse envisage d'investir dans un local plus grand, avec un bail commercial classique, toujours sur le secteur.

La municipalité de Courpière souhaite quant à elle « opérer la même démarche sur deux autres locaux » actuellement vacants dans le centre-bourg. ■

➔ Pratique. Ouvert le mardi de 9 heures à 19 heures, le mercredi et le samedi de 9 heures à 15 heures, le jeudi et vendredi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures. Tél. 09.52.69.72.11 ou 07.86.66.13.85.

Terre-Happy prolonge l'expérience, rue du Bourg à Thiers

Depuis quelques semaines, la Ville de Thiers a lancé une action pour mettre en relation propriétaires de cellules commerciales vacantes et commerçants ou artisans. Au 10, rue du Bourg, l'expérience est lancée depuis décembre avec Terre-Happy.

Cette « boutique éphémère » permet aux commerçants de « tester leur activité en ville haute et d'attirer l'attention des autres propriétaires, pour qu'ils prennent conscience qu'ils peuvent rendre attractive la ville », précise Sophie Delaigue, conseillère municipale déléguée au commerce. L'expérience a commencé l'été dernier, avec Les 3 ptits cochons, qui ont investi pour la saison estivale le magasin afin de vendre des produits locaux. « Mais ça n'a pas été concluant », admet Sophie De-



COMMERCE. Olivier Meunier s'est installé rue du Bourg depuis décembre.

laigue. Le local est de nouveau occupé depuis début décembre par le magasin de jeux de société Terre-Happy, situé rue de Barante depuis 2014. Au départ, pour les fêtes de Noël, avec un loyer pris en charge durant un mois par la mairie en contrepar-

tie d'animations : « Le bilan de décembre est bon, je suis revenu à un chiffre d'affaires que je faisais avant le Covid et sans faire de marchés de Noël. C'était confortable pour moi », reconnaît Olivier Meunier, le gérant. Une clientèle nouvelle a poussé

les portes du local, « beaucoup de grands-parents ou de parents, qui ne sont pas des initiés, et qui découvraient mon activité. C'est la preuve que l'emplacement est bon ! »

« C'est la preuve que l'emplacement est bon ! »

Ces bons résultats l'encouragent à prolonger l'expérience au-delà des fêtes. « Depuis le début, je ne paye pas de loyer, uniquement les charges. Je ne pourrais pas sinon », concède Olivier Meunier, qui a trouvé un accord avec le propriétaire. Cette boutique éphémère va donc garder entre ses murs les jeux de société et de cartes encore quelques semaines, et

plus si Olivier Meunier y trouve son compte. Mais pour l'instant, il est dans l'expectative : « Si je regarde le mois de janvier, ça ne m'encourage pas à rester. Si je fais 30 € par jour, je resterai. Mais je ne le fais pas actuellement... »

Il se donne encore du temps avant de décider s'il installe définitivement son magasin rue du Bourg, avec les charges et le loyer que cela impliquera, ou s'il repart dans ses locaux habituels. « Je garderai quoi qu'il arrive le local rue de Barante pour les ateliers et les soirées jeux. » Les vacances de février pourraient déjà lui donner une idée sur la pérennité de son activité, au cœur de ville. ■

F. G.

➔ Pratique. Ouvert du mercredi au samedi, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 h 30. Tél. 06.64.53.14.56.

Retour
SOMMAIRE

DORAT ■ L'objectif est de faire vivre toutes les associations de la commune

Une salle polyvalente vertueuse

D'une mise aux normes au départ, le projet pour la salle polyvalente de Dorat a évolué vers une rénovation et une extension. La livraison est prévue pour l'automne.

La réflexion sur la rénovation de la salle polyvalente de Dorat a été engagée en 2015 lors du mandat précédent. Le cabinet Morpho de Riom a été retenu pour accompagner la commune au terme d'une procédure d'appels d'offres.

Partant d'une nécessaire mise aux normes d'accessibilité, le projet a évolué vers une rénovation et une extension. Le rachat des terrains situés entre l'église et la salle a conduit à repenser le projet initial pour mieux utiliser l'espace. « Cela nous a permis d'avoir un projet plus ambitieux », explique le maire, Thomas Barnérias.

La première tranche du projet a débuté par la réalisation des ateliers municipaux. Une autre tranche du projet intègre la création d'une chaufferie pour alimenter les écoles maternelles et primaires, les ateliers et la salle polyvalente. Malgré la crise sanitaire, la



ÉCOLOGIQUE. Les travaux de la salle polyvalente de Dorat sont en cours pour une fin de chantier prévue à l'automne.

municipalité a fait le choix de lancer le projet au printemps 2020, de consulter les entreprises en juin 2021 et de commencer les travaux en octobre 2021.

« On va essayer de maîtriser les coûts »

« L'objectif est de rendre toute sa polyvalence à cet-

te salle qui a été entièrement vidée », explique le maire. Un nouveau bar avec accès intérieur et extérieur va être créé sur la gauche du bâtiment.

Le mur extérieur sera fait en pisé recyclé, récupéré d'une grange située à moins de cent mètres du chantier. C'est une volonté vertueuse. Le chauffage par une chaufferie aux granulés bois permettra de réaliser 70 % d'économies. La moitié de la partie sud de la toiture sera couverte de panneaux solaires. L'ex-

tension de la salle portera sa capacité à 150 personnes assises contre 115 avant travaux et 200 contre 150 personnes debout.

Le montant des travaux s'élève à 520.000 € HT. Les subventions du Département, de l'État et de la Région s'élèvent à 60 %. « On va essayer de maîtriser les coûts, le but, c'est de faire vivre les associations de la commune. La salle est très utilisée : 40 week-ends par an », ajoute le premier magistrat. La livraison est prévue pour l'automne. ■

Retour
SOMMAIRE

SANTÉ ■ Julien Cestre, le nouveau directeur des centres hospitaliers de Thiers et d'Ambert, présente ses objectifs

« Redonner leur place » aux hôpitaux

Le nouveau directeur des centres hospitaliers de Thiers et d'Ambert veut être dans la continuité de son prédécesseur. Mais Julien Cestre souhaite aussi apporter sa patte, en communiquant mieux sur les atouts de ses établissements.

INTERVIEW

Fanny Guiné
fanny.guine@centrefrance.com

Depuis le 1^{er} février, Julien Cestre a pris ses fonctions de directeur des centres hospitaliers de Thiers et d'Ambert. Il succède à Patrice Beauvais, nommé secrétaire général du CHU de Clermont-Ferrand, après trois ans passés en Livradois-Forez. Le nouveau directeur, âgé de 38 ans, s'installe dans sa continuité, alors que les dossiers sont déjà nombreux sur son bureau : réhabilitation des deux hôpitaux dans le cadre du Segur de la santé, construction d'un futur Ehpad pour remplacer le Belvédère, travail sur la pérennisation des urgences et du Smur à Ambert... Le tout dans un contexte sanitaire encore tendu, avec la fin de la vague Omicron.

■ **Quel a été votre parcours avant de rejoindre le Livradois-Forez ?** Je suis originaire de Toulon, dans le Var. J'ai fait des études de droit, et j'ai découvert un peu par hasard le métier de directeur d'hôpital, notamment lors d'un stage en master à l'hôpital de Toulon. J'ai ensuite été responsable des affaires médicales en 2008 avant de réussir le concours de l'École des hautes études en santé publique à Rennes. C'est l'école qui forme les directeurs de la fonction publique hospitalière. Après mon diplôme, j'ai officié un peu partout en France, dans la Marne, dans l'Ain ou encore dans les Alpes-Maritimes, et dans différentes structures : à la direction d'un hôpital de proximité, puis d'un hôpital de rééducation et enfin d'un hôpital général dit MCO (médecine, chirurgie, obstétrique N.D.L.R.). Ma dernière mission était au sein du groupement hospitalier de territoire (GHT) du Vaucluse.

■ **Vous découvrez donc l'Auvergne avec ce nouveau poste...** Professionnellement oui, mais le territoire ne m'est pas totalement inconnu, j'y suis passé en



PORTRAIT. Julien Cestre est le nouveau directeur des centres hospitaliers de Thiers et d'Ambert, depuis début février.

vacances et je m'étais déjà arrêté à Thiers ! Et j'ai aussi déjà travaillé dans un territoire de moyenne montagne.

■ **Concernant l'hôpital de Thiers, le gros chantier reste sa réhabilitation dans les années à venir. Cette réalisation sera votre principale priorité ?** La mise en œuvre du schéma directeur immobilier, c'est le gros chantier sur Thiers, en effet. Cela a d'ailleurs joué dans ma candidature pour ce poste. J'ai déjà réalisé des opérations morcelées de ce type. Les travaux structurent, fédèrent et c'est concret pour la population, les soignants et les agents de l'hôpital. Il y a beaucoup de projets enclenchés avec ce schéma directeur immobilier, qui va s'étendre jusqu'en 2029. On est actuellement sur la mise en sécurité incendie, énergétique et électrique, pour conserver un bon fonctionnement de l'hôpital. Ensuite, il y a toujours des ajustements bien avant que l'on voit les grues arriver. Le début des travaux est estimé pour 2023. C'est un beau challenge pour un directeur. Le Segur de la santé a acté le finance-

ment (*), le travail de terrain débute désormais.

Mais il sera aussi question de la reconstruction du Belvédère, sur le site de l'hôpital, à côté de l'Ehpad Aquarelle, pour avoir un bâtiment beaucoup plus fonctionnel et un projet architectural qui correspond aux besoins des personnes âgées dépendantes. On est en train de bâtir le plan de financement, mais si tout se passe correctement, on peut espérer une inauguration d'ici trois ou quatre ans. On resterait sur une capacité de 75 lits avec une unité Pasa, pour les personnes qui souffrent de la maladie d'Alzheimer ou de troubles neurodégénératifs.

■ **À l'hôpital d'Ambert, l'inquiétude prédomine sur la situation précaire des urgences et du Smur. Où en est-on et quels projets souhaitez-vous mener ?** La situation des urgences est toujours fragile. Aujourd'hui, on arrive à remplir le planning jusqu'à fin mars, avec toujours les recours aux médecins intérimaires. La loi Rist est pour l'instant suspendue, mais personne n'est

dupe. Au sein du GHT, il y a une réflexion pour coopérer et soutenir l'hôpital et ses urgences. Il n'y a pas de remise en cause des urgences ni du Smur à Ambert. On souhaite trouver une solution plus pérenne pour anticiper la mise en œuvre de cette loi.

À côté de cela, on est aussi en train de construire le futur schéma directeur immobilier, une autre opération immobilière extrêmement importante pour le territoire d'Ambert : il sera présenté cet été et dans la foulée, on pourra arrêter les orientations et aller chercher les financements. Ambert fait partie des priorités, je pense qu'on sera soutenu.

Enfin, des travaux notamment de sécurisation vont être menés à l'Ehpad Vimal-Chabrier rapidement.

■ **La clé pour pérenniser les deux hôpitaux, c'est leur attractivité. Que comptez-vous faire en ce sens ?** Si on met de côté l'impact de la crise sanitaire, on a de vrais atouts. On doit mieux communiquer avec la population, voire la rassurer. On doit pouvoir être plus visible, montrer ce

“ On doit pouvoir être plus visible, montrer ce que l'on fait de bien.

Retour
SOMMAIRE

que l'on fait de bien. Sur un domaine comme la maternité, on doit se rendre encore plus attractif, aussi pour attirer les jeunes diplômés vers le secteur public. Je vais prendre la suite de Patrice Beauvais qui avait commencé de travailler avec la médecine de ville, on ne peut pas être un hôpital qui leur tourne le dos, on doit être partenaires. Mon ambition, c'est de redonner toute leur place à ces établissements sur le territoire et montrer à la population qu'elle a la chance de les avoir, et que l'on travaille pour maintenir cette offre. ■

(*) Une enveloppe de 24,3 M€ a été annoncée en novembre dernier, à laquelle s'ajoutera celle de la Région AuRA, pour une somme de 1,5 à 2 M€.

➔ **Point Covid.** Lundi 21 février, 23 patients (à l'hôpital de Thiers ainsi que dans les Ehpad du Belvédère et d'Aquarelle) étaient atteints du Covid-19. « La prise en charge est maîtrisée, même si la décurve s'amorce plus lentement qu'au niveau national. Notre difficulté principale est davantage sur notre organisation, gérer les plannings », affirme Julien Cestre. En janvier, 58 % des arrêts maladie au CH de Thiers étaient liés au Covid, provoquant des répercussions et une certaine tension sur l'activité de l'hôpital.

PUY-GUILLAUME ■ Un investissement colossal est engagé par le groupe O-I pour moderniser son usine

30 millions d'euros pour la verrerie

Après 18 millions d'euros pour un nouveau four en 2017, la verrerie O-I de Puy-Guillaume investit 30 millions d'euros supplémentaires en vue d'une modernisation de son usine puydômoise.

Sarah Douvivy

sarah.douvivy@centrefrance.com

Le renouvellement complet de l'un des deux fours et l'entière réfection de l'une des lignes de production attachée à ce four avec de nouveaux équipements industriels. Voici, en résumé, à quoi va correspondre l'investissement de 30 millions d'euros d'O-I pour son usine de Puy-Guillaume.

**Une ligne
« plus efficace,
moins énergivore
et plus flexible »**

Grâce à cela, l'usine va pouvoir « augmenter ses capacités de production, son efficacité et son efficacité énergétique, grâce à de nouveaux équipements de haute technologie et des innovations techniques », assure l'investisseur qui s'est exprimé, pour le moment, seulement dans un communiqué.

La ligne, qui devrait être achevée mi-2022, sera « plus efficace, moins énergivore et plus flexible ». Une manière pour O-I de



MODERNISATION. Après un investissement de 18 millions d'euros en 2017, c'est une enveloppe de 30 millions qui va être injectée dans la verrerie O-I de Puy-Guillaume. PHOTO D'ARCHIVES : THIERRY LINDAUER

renforcer sa position sur le marché alimentaire en France. « Ce projet représente un engagement majeur pour la communauté de communes de Thiers Dore et Montagne. C'est l'un des investissements les plus importants dans la région au cours des dernières années. Cela vient renforcer le rôle du groupe O-I en tant qu'acteur économique majeur dans la région », a déclaré Bruno Perrier, directeur de l'usine.

En parallèle de l'investisse-

ment financier, l'usine de Puy-Guillaume, forte de deux fours, rassemble 120 ans de connaissances verrières. Depuis sa mise en service en 1902, l'usine fait partie du paysage et du patrimoine local. Elle s'est constamment modernisée pour intégrer de nouvelles technologies et proposer à ses clients des produits de haute qualité adaptés à leurs attentes. Pour cela, la formation des salariés a toujours été une priorité. « Préparant l'avenir, O-I met en œuvre des

formations continues pour ses maîtres verriers et travaille en étroit partenariat avec des écoles locales pour accueillir des alternants », indique l'entreprise.

« L'investissement réalisé cette année témoigne de l'importance et de la confiance que le groupe O-I accorde à son site historique de Puy-Guillaume et au savoir-faire de ses verriers. Il reflète ainsi l'engagement de l'entreprise pour la région, ses employés, clients et consommateurs d'emballages durables et recyclables.

Le verre, infiniment recyclable, étant un élément principal de l'économie circulaire, l'investissement d'O-I dans un four et des machines plus efficaces sur le plan énergétique permettra de réduire l'empreinte environnementale de l'entreprise », indique l'entreprise dans ce même communiqué.

Une annonce à tempérer

Cet investissement qui est « une excellente nouvelle », reconnaît Laurent Dufour, est « tout de même à tempérer » pour le secrétaire CGT du CSE du site puy-guillaumoise. En novembre 2020, un plan de sauvegarde de l'emploi avait été annoncé. Il prévoyait la suppression de treize postes de jour et le transfert de quatorze salariés de la logistique vers un partenaire extérieur, d'ici 2023.

« La suppression des postes est encore en cours. Nous en sommes à neuf pour l'instant, précise Laurent Dufour. En ce qui concerne le transfert des salariés, nous avons réussi à négocier pour que cela n'ait pas lieu. Mais depuis, il y en a eu d'autres. Et nous nous préparons à d'autres conséquences à l'échelle du groupe qui auront des répercussions sur le site de Puy-Guillaume », assure le secrétaire CGT.

En France, O-I investit en 2022 plus de 65 millions d'euros. Outre l'investissement de 30 millions réalisé à Puy-Guillaume, l'entreprise va investir 35 millions sur le site de Vayres (Gironde) pour rénover un four et le doter d'une technologie décarbonée particulièrement innovante. ■

Retour
SOMMAIRE

